GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITE

Vallée de la Lanterne « FR4301344 – FR 4312015 »

Document d'objectifs

Décembre 2008

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR 4301344 – FR 4312015 « VALLEE DE LA LANTERNE »

Maître d'ouvrage

MEEDDAT – Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté
Suivi de la démarche : Luc TERRAZ

Opérateur Natura 2000

Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB Saône et Doubs).

Rédaction du document d'objectifs

Rédaction / Coordination / Cartographie : Benoit DROUX

Contribution / Synthèse / Relecture : Mme HAGEMANN, Nicolas TERREL, Marjorie GIRARDOT, Gildas REYTER

Cartographie des habitats naturels et études écologiques complémentaires

Cartographie des habitats ouverts (Printemps, été 2008) : Mosaïque Environnement,
Cartographie des habitats forestiers (2007 - 2008) : Office National des Forêts Agence Nord Franche-Comté,

Crédits photographiques (couverture)

Olivier CATRIN et Benoit DROUX (EPTB Saône et Doubs)

Référence à utiliser

DROUX.B et al. (2008) – *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 4301344 et FR 4312015 « Vallée de la Lanterne*. DIREN Franche-Comté, Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs, 262 pages.

REMERCIEMENTS

Mesdames, Messieurs les Maires des communes concernées par le site Natura 2000

Abelcourt
Adelans-et-le-Val-de-Bithaine
Aillevillers-et-Lyaumont
Ailloncourt
Ainvelle
Anjeux
Bassigney
Baudoncourt
Betoncourt-Saint-Pancras
Betoncourt-lès-Brotte
Bouligney
Bourguignon-lès-Conflans
Breuches
Breuchotte
Breurey-lès-Faverney
Briaucourt
Brotte-lès-Luxeuil
La Bruyère
La Chapelle-lès-Luxeuil
Citers
Conflans-sur-Lanterne
Corbenay
Cubry-lès-Faverney
Cuve
Dambenoît-lès-Colombe
Dampierre-lès-Conflans
Dampvalley-Saint-Pancras
Esboz-Brest
Faverney
Fleurey-lès-Saint-Loup
Fontaine-lès-Luxeuil
Fontenois-la-Ville
Fougerolles
Francalmont
Franchevelle
Froideconche
Hautevelle
Jasney
Lantenot
Linexert
Luxeuil-les-Bains
Magnivray
Magnoncourt
Menoux
Mersuay
Meurcourt
Ormoiche
La Pisseure
Plainemont
Quers
Raddon-et-Chapendu
Rignovelle
Saint-Bresson
Saint-Loup-sur-Semouse
Saint-Sauveur
Saint-Valbert
Sainte-Marie-en-Chaux
La Vaivre
Velorcey
La Villedieu-en-Fontenette Villers-lès-Luxeuil
Visoncourt
Ehuns
Equevilley

Ainsi que l'ensemble des personnes ayant permis la réalisation de ce document d'objectifs

Les membres des communautés de communes

Ainsi que l'ensemble du personnel des communautés de communes de :

Val de Semouse
Pays de Luxeuil
Belle Source
Franches Communes
Pays de Saulx
Saône Jolie
Agir Ensemble
Mille Etangs

Messieurs les Conseillers généraux des cantons de

Saint-Loup-sur-Semouse
Luxeuil-Les-Bains
Amance
Port-sur-Saône
Vauvillers
Saulx
Saint-Sauveur
Faucogney
Lure

CG 70
Mme Levrey
M. Paul
M. Paulien
M. Berdys

EPTB Saône et Doubs
Mme Horent
M. Terrel
M. Catrin
M. Coupry

Parc Naturel Régional
Mlle Ferrer
M. Schwoehrer

Préfecture

DDAF/DDEA
Mme Girardot
M. Lavocat
M. Reyter

DDE
Mme Amet
M. Vivet

DIREN
Mme Lemaire
Mme Vergon-Trivaudey
M. Carteron
M. Le Jean
M. Roy
M. Terraz

ONEMA
M. Ory

ONF
M. Macaire
Mme Giraud
M. Wilmsmeier

CBNFC
M. Bailly

CRPF
M. Chanteranne

Action 70
Mme Riondel

Destination 70
M. Lacroix

Fédération de Pêche
M. Laurent
M. Pardon

Fédération des Chasseurs
Mme Verguet
M. Rochey
M. Martin

Chambre d'Agriculture
Mme Petizon
M. Boulier
M. Ciron

Syndicat départemental de la propriété rurale de Haute-Saône
M. Grosmaire

UNICEM Bourgogne Franche-Comté
M. Chavanne

CREN de Franche-Comté
M. Collin

LPO
M. Weidmann
M. Menetrey
M. Legay

OPIE
M. Mora

COFOR 70
M. Favret

ADEPAM
M. Barth

CPEPESC
M. Roué

Ainsi que l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de ce document d'objectifs

AVANT-PROPOS

NATURA 2000
VALLEE DE LA LANTERNE

Une priorité : la préservation de la qualité des milieux alluviaux

Le site de la Lanterne, affluents et quelques forêts environnantes, a été désigné comme site Natura 2000 par arrêté ministériel du 6 avril 2006. Sur près de 24 000 ha, dont 14 000 ha de forêts, sont réparties 64 communes de Haute-Saône entre la Lanterne et ses deux principaux affluents, le Breuchin et la Semouse. Ces lieux, d'habitats d'eau douce, de formations herbacées naturelles et semi-naturelles, de forêts, abritent une faune riche et diversifiée, qui les désigne d'intérêt communautaire au titre des directives CEE respectives, dites « habitats faune flore » et « oiseaux ».

Le Comité de Pilotage du site, mis en place le 13 mars 2007 par Monsieur le Préfet, s'est aussitôt mis à l'élaboration de propositions et à la rédaction d'un Document d'Objectifs, sous l'égide de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs, comme structure opératrice de la démarche. Ainsi, ce sont notamment quatre commissions thématiques, « milieux ouverts, agriculture », « milieux boisés, forêts », « tourisme, chasse, pêche » et « urbanisme, gestion des risques » qui ont travaillé de manière assidue et concertée, composées d'élus locaux, de représentants des compagnies consulaires, associations, usagers et personnes qualifiées, ainsi que des représentants des services de l'Etat et des établissements publics.

Le Document d'Objectifs qui finalise trois étapes de réflexion : diagnostic, enjeux et objectifs, et enfin, plan d'action, fait état de manière exhaustive, de la richesse de notre patrimoine naturel et faunistique. Une fois approuvé par Monsieur le Préfet, ce document permettra d'aboutir sur des contrats et une Charte Natura 2000, destinés à « promouvoir une gestion adaptée au maintien des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales ».
Et quand bien même le « cuivré des marais » ou l' « écrevisse à pied blanc » pourraient sembler de faible intérêt aux yeux d'un non initié, leur présence témoigne sans conteste de la préservation de la qualité des milieux dans lesquels ils évoluent. Cette qualité, menacée aujourd'hui par l'homme lui-même et les diverses inventions scientifiques, qui appelle à méditer, aujourd'hui, plus qu'hier, cette citation de RABELAIS : « science sans conscience, n'est que ruine de l'âme »…

Forts de notre prise de conscience, gageons que les programmes, projets, documents d'urbanisme à venir, intègreront au mieux la biodiversité de notre « Vallée », et grand merci à tous ceux qui ont participé à ce « DOCOB », en particulier Benoît DROUX, chargé de mission EPTB Saône et Doubs, aux « spécialistes » de la nature et aux financeurs de cette étude, Etat, Europe. Un dernier mot sous forme de regret : l'excellente qualité, la richesse et la convivialité des débats. Dommage que, là aussi, il y ait une fin !

Marie-Odile HAGEMANN
Présidente du Comité de Pilotage

SOMMAIRE

A. RAPPORT DE PRESENTATION 12
tableau 1 : Données administratives 13
tableau 2 : Données sur les activités humaines et l'occupation du sol 19
tableau 3 : Données abiotiques générales 26
tableau 4 : Données biotiques 29
tableau 5 : Ecosystèmes 31
tableau 6 : Habitats naturels d'intérêt communautaire 36
tableau 7 : Espèces d'intérêt communautaire (directive 92/43 annexes 2, 4, 5) 43
tableau 8 : Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire 45

B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : Enjeux / Objectifs 51
tableau 9 : Menaces pesant sur les habitats d'intérêt communautaire 52
Enjeux / objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines 57
tableau 10 : Enjeux / objectifs liés aux habitats forestiers 57
tableau 11 : Enjeux / objectifs liés aux habitats ouverts 60
tableau 12 : Enjeux / objectifs liés aux habitats aquatiques 62
tableau 13 : Enjeux / Objectifs Transversaux 64
tableau 14 : Récapitulatif des objectifs de conservation 69

C. PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION 70
tableau 15 : Actions 71

D. CAHIER DES CHARGES APPLICABLES AUX CONTRATS 77

E. MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION 118
tableau 16 : Evaluation des Actions 119
tableau 17 : Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels 124
tableau 18 : Evaluation de l'état de conservation des espèces 127

F. FORMULAIRE DE CHARTE NATURA 2000 « VALLEE DE LA LANTERNE » 129
1. GENERALITES 130
2. PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 DE LA VALLEE DE LA LANTERNE 131
3. ENGAGEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION 132

BIBLIOGRAPHIE 136

ANNEXES 138

Introduction : présentation générale du réseau Natura 2000

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites naturels désignés par chacun des pays en application de 2 directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des Oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de périmètres légèrement différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bohn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement supportable par la nature fondé sur une synergie entre l'environnement, le social et l'économie.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **26 304 sites pour les deux directives** (CTE, juillet 2007) :

- **21 474** sites (pSIC ou SIC) au titre de la directive Habitats, soit **62 687 000 ha**. Ils couvrent 12,8 % de la surface terrestre de l'UE,
- **4 830** sites (ZPS) au titre de la directive Oiseaux soit **48 657 100 ha**. Ils couvrent 10,0 % de la surface terrestre de l'UE.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant historique pour la mise en place du réseau Natura 2000 en Europe. Elles ont permis de recenser et de transmettre des sites qui correspondent aux enjeux relatifs aux habitats naturels, de flore, de faune afin de répondre de manière concrète aux enjeux de ce grand réseau écologique européen qu'incarne Natura 2000.

Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain** soit 6 823 651 ha (+ 697 002 ha de domaine marin) (chiffres MEDAD, juin 2007) :

- **1334** sites (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- **371** sites (ZPS) au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

Natura 2000 en Franche-Comté

Le réseau franc-comtois de sites Natura 2000 comprend 71 sites qui couvrent 250 971 ha, soit 15,39 % du territoire régional :

- 50 sites (pSIC et SIC) au titre de la directive habitats. Ils couvrent 14,16 % de la surface de la région, soit 230 818 ha,
- 21 sites (ZPS) au titre de la directive oiseaux. Ils couvrent 12,84 % de la surface de la région, soit 209 414 ha.

FICHE D'IDENTITE DU SITE « VALLEE DE LA LANTERNE »

Nom officiel du site Natura 2000 : Vallée de la Lanterne

Désigné au titre de la Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 : oui (Numéro officiel du site Natura 2000 : FR4312015)

Désigné au titre de la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 : oui (Numéro officiel du site Natura 2000 : FR4301344)

Localisation du site Natura 2000 : Franche-Comté

Localisation du site Natura 2000 : Haute-Saône

Superficie du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne 79/409/CEE : 23 880 ha

Superficie du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne 92/43/CEE : 23 880 ha

Opérateur du site Natura 2000 : Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs

Prestataires techniques : Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté, bureau d'étude Mosaïque Environnement, Chambre d'agriculture.

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 : Marie-Odile HAGEMANN (Maire de la commune de Fontaine-lès-Luxeuil)

Commissions de travail : « Milieux ouverts et agriculture », « Forêts, espaces boisés », « Urbanisme, gestion des risques », « Tourisme, loisirs, chasse, pêche ».

CARTE DU SITE

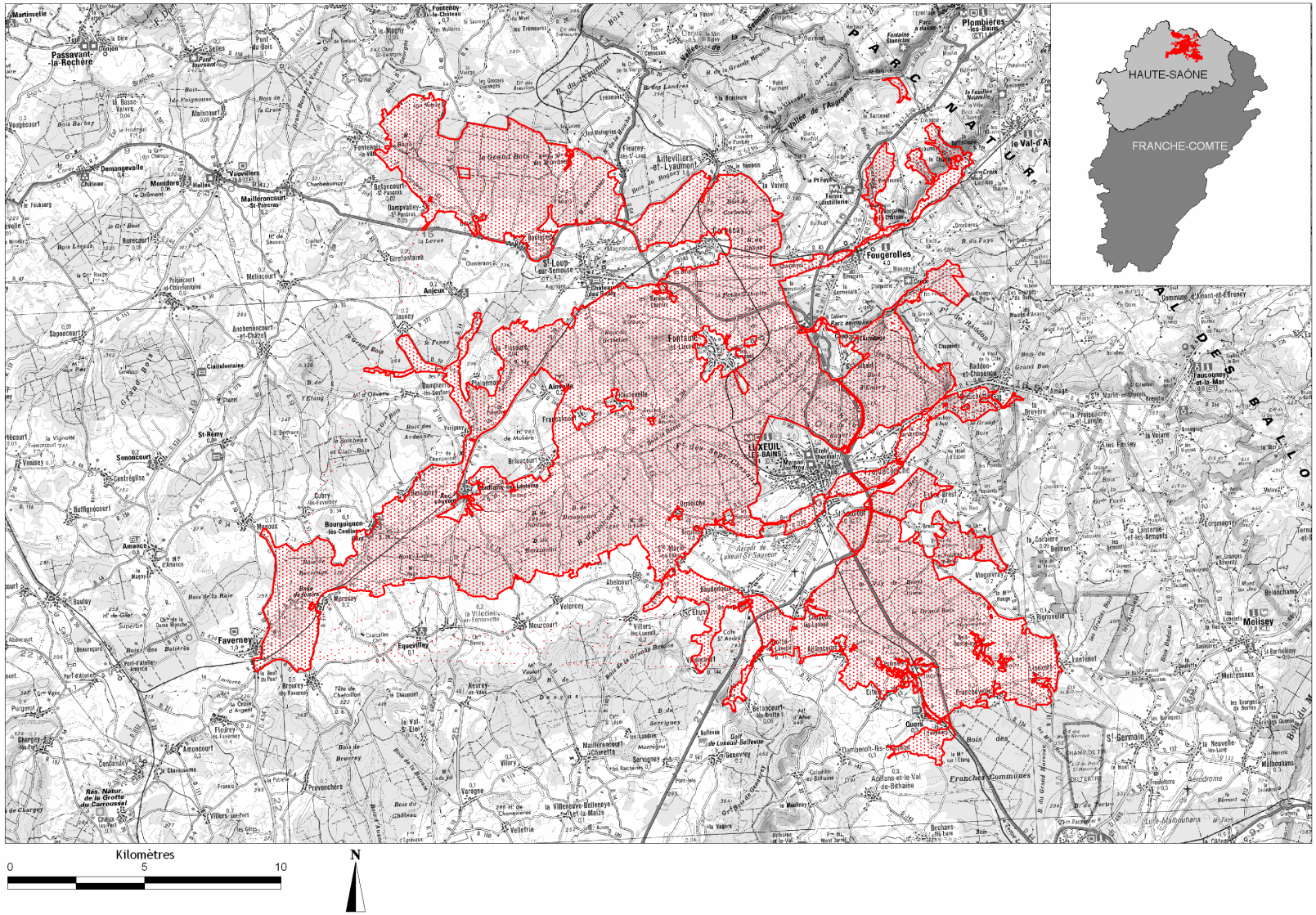

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 :

➢ ***au titre des collectivités territoriales et de leurs groupements*** :

M. le Président du Conseil Régional
M. le Président du Conseil Général
M. le Président de l'Etablissement Territorial du Bassin Saône&Doubs
M. le Président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
MM. les Présidents des communautés de communes de :

- Agir ensemble
- les Belles Sources
- les Mille Etangs
- le Pays de Saulx
- le Val de Semouse
- les Franches Communes
- le Pays de Luxeuil
- la Saône Jolie

ou leurs représentants

Mme et M. les maires de :

- Abelcourt
- Adelans-et-le-Val-de-Bithaine
- Aillevillers-et-Lyaumont
- Ailloncourt
- Ainvelle
- Baudoncourt
- Bourguignon-lès-Conflans
- Breuches
- Breuchotte
- Breurey-lès-Faverney
- Briaucourt
- Brotte-lès-Luxeuil
- Citers
- Corbenay
- Cubry-lès-Faverney
- Dambenoît-lès-Colombe
- Ehuns
- Equevilley
- Esboz-Brest
- Faverney
- Fleurey-lès-Saint-Loup
- Fontaine-lès-Luxeuil
- Fougerolles
- Francalmont
- Froideconche
- Hautevelle
- La Bruyère
- La Chapelle-lès-Luxeuil
- La Vaivre
- La Villedieu-en-Fontenette
- Lantenot
- Linexert
- Luxeuil-les-Bains
- Magnivray
- Magnoncourt
- Menoux
- Mersuay
- Meurcourt
- Ormoiche
- Quers
- Raddon-et-Chapendu
- Rignovelle
- Sainte-Marie-en-Chaux
- Saint-Bresson
- Saint-Loup-sur-Semouse
- Saint-Sauveur
- Saint-Valbert
- Velorcey
- Villers-lès-Luxeuil
- Visoncourt.

ou leurs représentants

- ***au titre des compagnies consulaires, associations, usagers et personnes qualifiées*** :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Saône
M. le Président de l'UNICEM
Mme la Présidente du Centre Régional de la Propriété Forestière
M. le Président du Syndicat Départemental des Propriétaires Forestiers
M. le Président d'Espace Naturel Comtois
M. le Président de Destination 70
M. le Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Saône
M. le Président de la Confédération Paysanne de Haute-Saône
M. le Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
M. le Président des Jeunes Agriculteurs
M. le Président de Haute-Saône Terre de projet
M. le Président de la Coordination Rurale
M. le Président de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
M. le Président de la Fédération de Haute-Saône des Chasseurs
M. le Président de la Fédération Haute-Saône Nature Environnement
M. le Président de la Ligue de Protection des Oiseaux Franche-Comté
M. le Président de la "Commission de Protection des Eaux"
M. le Président de l'Association pour la Défense de l'Environnement de Fougerolles
M. le Président de l'association "Canoë kayak Conflans Port"
ou leurs représentants.

- ***au titre des services de l'Etat et des établissements publics*** :

M. le Directeur Régional de l'Environnement
M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
M. le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports
M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
M. le Directeur Départemental de l'Equipement
Mme la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
M. le chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
M. le Chef de la Garderie Interdépartementale de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
M. le Directeur de l'agence de Vesoul de l'Office National des Forêts
M. le Directeur de l'agence Nord Franche-Comté de l'Office National de la Forêt
ou leurs représentants.

A. RAPPORT DE PRESENTATION

TABLEAU 1 : DONNEES ADMINISTRATIVES

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Régions	**1 région**	Franche-Comté Le site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne » représente 1,47 % de la superficie de la région de Franche-comté.	Le réseau Natura 2000 de Franche-Comté a été complété en avril 2006. Il compte 71 sites qui couvrent 250 971 ha, ce qui représente 15.39 % du territoire franc-comtois : 50 sites ont été classés au titre de la DHFF et 21 au titre de la DO.	DIREN FC
Départements	**1 département**	Haute-Saône Le site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne » représente 4,45 % de la superficie du département de la Haute-Saône.	La Haute-Saône compte 9 sites Natura 2000, ce qui représente 12,1 % de son territoire : 4 sites relèvent de la DHFF et de la DO, 4 sites relèvent exclusivement de la DHFF et 1 site relève exclusivement de la DO.	DIREN FC
Communes	9 cantons 8 communautés de communes 64 communes 35 % du territoire des communes (en moyenne) concerné par le site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne »	Bourguignon-lès-Conflans, Velorcey, Breurey-lès-Faverney (Hors communauté de communes) CC « **Val de Semouse** » : 33,9 % du site Natura 2000, Aillevillers-et-Lyaumont, Ainvelle, Briaucourt, Corbenay, Fleurey-lès-Saint-Loup, Fontaine-lès-Luxeuil, Fougerolles, Francalmont, Hautevelle, La Vaivre, Magnoncourt, Saint-Loup-sur-Semouse CC « **Pays de Luxeuil** » : 24,8 % du site Baudoncourt, Breuches, Breuchotte, Brotte-lès-Luxeuil, Esboz-Brest, Froideconche, La Chapelle-lés-Luxeuil, Luxeuil-les-Bains, Magnivray, Ormoiche, Saint-Sauveur, Saint-Valbert CC « **Belles Sources** » : 16,6 % du site Anjeux, Bassigney, Betoncourt-Saint-Pancras, Bouligney, Conflans-sur-Lanterne, Cuve, Dampierre-lès-Conflans, Dampvalley-Saint-Pancras, Fontenois-la-Ville, Jasney, La Pisseure, Plainemont **CC** « **Franches Communes** » : 12,6 % du site Adelans-et-le-Val-de-Bithaine, Ailloncourt, Citers, Dambenoît-lès-Colombe, Franchevelle, Lantenot, Linexert, Quers, Rignovelle CC « **Pays de Saulx** » : 5,1 % du site	La CC « **Val de Semouse** » dispose d'une compétence relative à la préservation et la gestion des milieux naturels. La CC « **Pays de Luxeuil** » a des compétences en faveur de la protection et la mise en valeur de l'environnement mais principalement axées sur la ressource en eau. La CC des « **Mille étangs** » possède des compétences en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement dont une visant à l'aménagement et à la valorisation du milieu naturel (études paysagères : base nature, étang intercommunal, Natura 2000)	DIREN FC

		La Villedieu-en-Fontenette, Meurcourt, Villers-lès-Luxeuil, Abelcourt, Sainte-Marie-en-Chaux, Ehuns, Visoncourt, Betoncourt-lès-Brotte CC « **Saône Jolie** » : 4,2 % du site Cubry-lès-Faverney, Menoux, Faverney, Mersuay CC « **Agir Ensemble** » : 1,9 % du site Equevilley CC « **Mille étangs** » : 0,9 % du site Saint-Bresson, Raddon-et-Chapendu, La Bruyère		
Habitants	Le contour du site évitant les centres bourgs, peu d'habitants sont concernés directement par le site. (< à 1000)	les 64 communes du site regroupent 40 500 habitants. (INSEE 99)	La population dans les communes concernées par le site est essentiellement rurale avec des zones urbanisées (Saint-Loup-sur-Semouse, Luxeuil-les-Bains). La tendance démographique est plutôt à la baisse. Densité d'habitants du site : 4 hab/km² (bourg exclu) Densité des communes du site : 59 hab/km²	INSEE 99
Pays		2 pays représentés Le **pays des Vosges Saônoise** est représenté par 48 communes, 15 communes font parties du **pays de Vesoul - Val de Saône**		DDAF 70
Politiques territoriales	1 contrat de rivière	- Contrat de rivière Lanterne, signé le 28 novembre 2008 Situé sur les départements de la Haute-Saône et des Vosges, il s'étend sur 1 045 km² et concerne 110 communes. Il est porté par l'EPTB Saône et Doubs.	Programme d'actions visant la réalisation d'objectifs de gestion et de restauration des milieux aquatiques. Le site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne » est totalement compris dans le périmètre du contrat de rivière Lanterne (Bassin versant de la Lanterne). L'intérêt du chevauchement de ces démarches réside dans le fait qu'il permet d'avoir une approche globale de tous les milieux naturels (milieux aquatiques, milieux forestiers, milieux agricoles). Les contacts étroits entre les structures porteuses favorisent la mutualisation et la valorisation des résultats d'études dans chacune des démarches. Enfin, la superposition du contrat de rivière et de Natura 2000 permet de diversifier les sources de financement mobilisables.	CR Lanterne
	Autres site Natura 2000 contigues à celui de la Vallée de la Lanterne	pSIC FR 4301344 / ZPS FR 4312015, Vallée de la Lanterne : Haute-Saône, 64 communes, 23 880 ha. EPTB Saône et Doubs pSIC FR 4301342 / ZPS FR 4312006, Vallée de la Saône : Haute-Saône, 68 communes, 17 906 ha. EPTB Saône et Doubs	Le Nord de la Haute-Saône compte 4 sites Natura 2000, 2 désignés au titre des deux directives (DHFF 92/43/CE, DO 79/409/CEE) et 2 exclusivement au titre de la DHFF. Les sites de la Vallée de la Lanterne et de la Vallée de la Saône sont deux sites caractérisés par leur plaine alluviale même si sur la Vallée de la Lanterne la part	DIREN FC

		SIC FR 4301346 Plateau des 1000 étangs Haute-Saône, 26 communes, 18 700 ha. PNRBV SIC FR 4301345 Réseau de cavités (6) à Rhinolophes de la région de Vesoul, Haute-Saône, 5 communes, 13 ha.	de la forêt, en majorité communale, est très importante. Le site du plateau des mille étangs se distingue par la présence abondante d'étangs (1033) mais aussi par sa forte superficie forestière et ses zones humides (tourbière, vallée, tête de bassin) Enfin le dernier site est dédié à la protection des chiroptères.	
	1 SDAGE	SDAGE des eaux du bassin Rhône-Méditerranée-Corse (1996)	Orientations fondamentales du SDAGE : - restaurer ou préserver les milieux aquatiques remarquables, - restaurer d'urgence les milieux particulièrement dégradés, - renforcer la gestion locale et concertée	AE RMC
Parcs naturels régionaux	**1 PNR**	Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges 5 communes concernées : Fougerolles, La Bruyère, Saint-Bresson, Saint-Valbert, Raddon-et-Chapendu.	Le périmètre du site Natura 2000 se superpose au Nord-Est sur le contour du PNR sur une surface de 1070 ha ce qui représente 4,5 % du site.	PNR BV
APB	**1 APB** Arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et de la truite fario	14 communes du site sont concernées par l'APB dont 11 le sont pour la Lanterne ou un de ses affluents.	Protection des cours d'eau dans le but de maintenir et de favoriser les populations d'écrevisses à pattes blanches et de truites fario. Cette protection passe par une réglementation des activités pouvant porter atteinte au milieu.	DIREN FC
Sites inscrits	1 site inscrit dans le site *2 sites inscrits à proximité du site*	Site de l'ermitage de Saint-Valbert, *Parc et thermes de Luxeuil-les-Bains,* *Ensemble urbain de Luxeuil-les-Bains.*		
Monuments classés, inscrits et petit patrimoine	*13 monuments inscrits,* *36 monuments classés.*	Sur les 64 communes du site Natura 2000 49 monuments sont inscrits ou classés (Abbayes, églises, châteaux, pont, maisons, croix, grotte …). Adelans-et-le-Val-de-Bithaine : 1 monument inscrit Anjeux : 1 monument inscrit Bouligney : 1 monument inscrit Bourguignon-lès-Conflans : 2 monuments inscrits Breuches-lès-Luxeuil : 1 monument inscrit Conflans-sur-Lanterne : 3 monuments inscrits Dampierre-lès-Conflans : 1 monument inscrit Equevilley : 1 monument inscrit Faverney : 2 monuments classés et 6 inscrits Fougerolles : 1 monument classé et 2 inscrits Luxeuil-les-Bains : 8 monuments classés et 13 inscrits Mersuay : 1 monument inscrit Quers : 1 monument inscrit Saint-Loup-sur-Semouse : 1 monument classé	L'immeuble classé ne peut-être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si l'autorité compétente n'y a donné son consentement (Préfet de région) (Loi du 31/12/1913, art.9) L'inscription entraîne l'obligation de ne procéder à aucune modification de l'immeuble inscrit sans avoir, quatre mois auparavant, avisé le préfet de région de leur intention et d'indiquer les travaux qu'ils se proposent d'effectuer (Loi du 31/12/1913, art.2) De plus, toute construction, déboisement ou transformation projetée dans le champ de visibilité de ce monument (périmètre de 500 m) doit obtenir l'accord préalable de l'architecte des bâtiments de France (Loi du 31/12/1913 et du 25/12/1943 art.1 et art.13bis et 13ter).	DRAC FC

		Saint-Valbert : 1 monument classé et 1 inscrit Villers-lès-Luxeuil : 1 monument inscrit		
Autres zonages connus (ZNIEFF, zones humides, zones importantes pour les oiseaux, aire de protection de captage …)	**16 ZNIEFF de type 1** Surface totale : % du site Natura 2000			Communes
	Vallon du ruisseau des prés **12,73 ha**	Fougerolles		DIREN FC, 2003
	Les pierres de roûge et vallons au nord de Fougerolles-le-Château **259,53 ha**	Fougerolles		DIREN FC, 2004
	Vallée du Roge **139,65 ha**	Fontaine-lès-Luxeuil, Fougerolles, Froideconche, Raddon-et-Chapendu, Saint-Bresson, Saint-Valbert		DIREN FC, 2003
	La grande Gabiotte **66,42 ha**	Fontaine-lès-Luxeuil		DIREN FC, 2003
	Etang du Beuchot **24,99 ha**	Fontaine-lès-Luxeuil, Hautevelle		DIREN FC, 2003
	Marais de Visoncourt **63,44 ha**	Baudoncourt, Éhuns, Visoncourt		DIREN FC, 2003
	Vallée de la Lanterne entre Baudoncourt et La Chapelle-les-Luxeuil **137,59 ha**	Baudoncourt, Brotte-lès-Luxeuil, La Chapelle-lès-Luxeuil		DIREN FC, 2003
	Carpières d'Ailloncourt **31,74 ha**	Ailloncourt, Citers		DIREN FC, 2003
	Grand étang **16,15 ha**	Ailloncourt		DIREN FC, 2003
	Etang de La Noie-le-Sec **16,15 ha**	Citers		DIREN FC, 2000
	Etang Deroy **5,24 ha**	Citers		DIREN FC, 2003
	Etang Prévot **17,01 ha**	Citers		DIREN FC, 2003
	Etang du petit Courby **3,72 ha**	Citers		DIREN FC, 2003
	Etang Neuf **4,33 ha**	Ailloncourt		DIREN FC, 2003
	Etang de Vautier **5,7 ha**	Citers		DIREN FC, 2003
	Etang de la Maisonnette **30,29 ha**	Citers, Franchevelle, Rignovelle		DIREN FC, 2002
	1 ZNIEFF de type 2 Vallée de la Lanterne et du	46 communes concernées dont 29 concernés par le site : Ailloncourt, Bassigney, Baudoncourt, Bourguignon-lès-Conflans, Breuches, Breuchotte,		DIREN FC, 1996

	Breuchin - Centre Est **7 783,93 ha**	Breurey-lès-Faverney, Briaucourt, Citers, Conflans-sur-Lanterne, Ehuns, Equevilley, Faverney, Francalmont, Franchevelle, Froideconche, La Bruyère, La Chapelle-lès-Luxeuil, Lantenot, Linexert, Luxeuil-les-Bains, Mersuay, Ormoiche, Quers, Raddon-et-Chapendu, Saint-Sauveur, Sainte-Marie-en-Chaux, Velorcey, Villers-lès-Luxeuil		
Réserves de pêche	**6 AAPPMA** (Linéaire total de réserve de pêche sur les 6 AAPPMA concernant le site)	Réserves quinquennales : - La Lanterne (AAPPMA de Favernay) : 650 m de réserve Réserves Temporaires : - Les pêcheurs de la Semouse (AAPPMA d'Aillevillers et Corbenay) : 1 760 m de réserve - Association de pêche de Conflans-sur-Lanterne (AAPPMA de Conflans-sur-Lanterne) : 1 000 m de réserve - Association du Breuchin et de la Haute-Lanterne (AAPPMA de Faucogney, Lantenot et Luxeuil-les-Bains) : 9250 m de réserve - La Combeauté (AAPPMA de Fougerolles) : environ 2 000 m de réserve - La Gaule Lupéenne (AAPPMA de Saint-Loup-sur-Semouse) : 855 m en réserve		Communes, ONEMA, ONCFS
Réserves de chasse	**10% du territoire des ACCA** en réserve	64 ACCA (ou AICA)	10 % du territoire des ACCA doit obligatoirement être classés en réserve de chasse	Communes, ONEMA, ONCFS

Cartes

- Carte n° 1 : Découpage administratif
- Carte n° 2 : Inventaires et APB

SYNTHESE

Le site Natura 2000 de la « Vallée de la Lanterne » est situé en Franche-Comté, région qui possède un réseau important de 71 sites. En effet 15,39 % du territoire de la région sont intégrés au réseau Natura 2000, pourcentage supérieur à la moyenne nationale (qui est de 12.4 %). Quant au département de la Haute-Saône, il est concerné par 9 sites Natura 2000 occupant 12,1 % de son territoire.

D'une superficie de 23 880 ha, le site « Vallée de la Lanterne » concerne 64 communes regroupées en 8 communautés de communes : Val de Semouse, Pays de Luxeuil, Belles Sources, Franches Communes, Pays de Saulx, Saône Jolie, Agir Ensemble et Milles Etangs. 5 Communes du site ont ratifié la charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Situé entre la vallée alluviale de la Lanterne et celle de son affluent principal le Breuchin, le site renferme une mosaïque de forêts riveraines, de bois marécageux, de prairies inondables et de tourbières. En effet les milieux humides jouent un rôle écologique important au sein du site en particulier en ce qui concerne la régulation et l'épuration des eaux, le maintien des berges mais aussi l'alimentation et l'accueil de nombreuses espèces animales et végétales.

L'inventaire (ZNIEFF) Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique montre l'enjeu de ces zones humides sur le site.

- 16 ZNIEFF de type 1 : en majorité mises en place sur des étangs ou des vallées alluviales, elles occupent une surface de 835 ha.
- 1 ZNIEFF de type 2 « Vallée de la Lanterne et du Breuchin – Centre Est » qui concerne 29 communes du site et s'étend sur une surface de 7 784 ha.

Les politiques territoriales mises en place sont intimement liées aux milieux aquatiques. Le site est inscrit dans le périmètre du SDAGE des eaux du bassin Rhône Méditerranée Corse mais aussi dans celui du contrat de rivière Lanterne.

TABLEAU 2 : DONNEES SUR LES ACTIVITES HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL

Données sur les activités humaines et l'occupation du sol	Code FSD des activités (Cf. liste en annexe)	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Agriculture	100 : mise en culture 101 : modification des pratiques culturales 102 : fauche/coupe 110 : épandage de pesticides 120 : fertilisation 130 : irrigation 140 : pâturage 141 : abandon de systèmes pastoraux 150 : remembrement 151 : élimination des haies et boqueteaux	5 Régions agricoles : - La Vôge - Hautes-Vosges - Région vosgienne - Région sous-vosgienne - Région des plateaux Surface agricole : 8 075 ha	Agriculture céréalière : les cultures céréalières sont essentiellement situées à l'aval de la Lanterne. Les surfaces ont tendance à augmenter. Elevage : principalement bovins, en amont les exploitations sont orientées vers la production laitière alors qu'en aval on trouve des productions mixtes.	DDAF
Sylviculture	160 : gestion forestière 161 : plantation forestière 162 : artificialisation des peuplements 163 : replantation forestière 164 : éclaircissage 165 : élimination des sous-étages 166 : élimination des arbres morts ou dépérissants 954 : envahissement d'une espèce 976 : dégâts de gibier	Surface forestière : 15 401 ha Forte proportion de forêts communales, la forêt est source de revenus importants pour les communes (environ 120 €/ha/an)	Aucun schéma directeur de desserte forestière sur le site. 5 scieries (4 feuillus et 1 résineux) Beaucoup d'entreprises concernées par le milieu forestier (artisans, ébénistes, menuisiers, entreprises de travaux forestiers …)	URACOFOR, CRPF, ONF, IFN
		11 950 ha de forêts relevant du régime forestier 1 forêt domaniale : forêt domaniale de Luxeuil-les-Bains (1 246 ha) 64 forêts communales dont 42 certifiées PEFC	Essences objectif : Chêne et hêtre en majorité Traitement sylvicole : conversion et transformation en futaie régulière	
		Forêts privées : 3 263 ha soit 21,2 % de la surface forestière du site	6 PSG pour 425 ha (13 % de la surface des forêts privées forestières) Forêt privée morcelée, surface < 25 ha d'un seul tenant (non concernée par un PSG) : 2 838 ha Essences objectif (pour les PSG) : Majoritairement feuillues (Hêtre et/ou chêne) Traitement sylvicole : futaie régulière avec tendance à l'irrégularisation	

Urbanisation	401 : zones urbanisées, habitat humain 403 : habitat dispersé 502 : route, autoroute 503 : voie ferrée, T.G.V 511 : ligne électrique 850 : modification du fonctionnement hydrographique 870 : endigage, remblais, plages artificielles	1 PLU communautaire, 5 PLU validés et 1 en cours d'élaboration. 3 cartes communales validées et 3 en cours d'élaboration, 15 POS, RNU pour les autres communes.	Le PLU communautaire concerne les 12 communes appartenant à la communauté de communes du val de Semouse, PLU validés à Breurey-lès-Faverney, Faverney, Froideconche, Luxeuil-les-Bains et Saint-Sauveur. PLU en cours d'élaboration à Brotte-lès-Luxeuil. Cartes communales validées sur Baudoncourt, Bouligney et Citers, Cartes communales en cours d'élaboration sur Breuchotte, La Bruyère et Menoux. POS sur Abelcourt, Adelans-et-le-Val-de-Bithaine, Ailloncourt, Conflans-sur-Lanterne, Cuve, Dampierre-lès-Conflans, Ehuns, Equevilley, Franchevelle, Linexert, Quers, Raddon-et-Chapendu, Saint-Valbert, Velorcey et Villers-lès-Luxeuil.	DDE 70
		47 communes où un PPR naturel est prescrit 11 communes où un PPR naturel est approuvé	10 communes appartenant à la CCVS possèdent un PPRI approuvé : - Aillevillers-et-Lyaumont - Ainvelle - Briaucourt - Corbenay - Fontaine-lès-Luxeuil - Fougerolles - Francalmont - Hautevelle - Magnoncourt - Saint-Loup-sur-Semouse 1 commune ayant sur son territoire un PPRI mais ne concernant pas le bassin de la Lanterne : Adelans-et-le-Val-de-Bithaine	
		40 communes concernées par le zonage sismique	37 communes se trouvent dans une zone de sismicité classée en 1A 3 Communes sont concernées par une zone de sismicité classée en 1B	
Chasse	230 : chasse 240 : prélèvement sur la faune 243 : piégeage, empoisonnement, braconnage	**7 UGC (Sanglier) :** **- l'ermitage** **- les franches communes** **- les milles étangs** **- le pays d'Amance** **- les sept chevaux** **- la vallée du Breuchin** **-la Vôge**	L'arrêté préfectoral du 22 juin 2005 a approuvé le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) qui entraîne un découpage du territoire en Unités de Gestion Cynégétique (UGC)	DDAF 70, Fédération de chasse 70

		1 UGC Cerf Communes du site dont l'ACCA ou l'AICA est adhérente à L'UGC « CERF » : Aillevillers-et-Lyaumont, Fleurey-lès-Saint-Loup, Saint-Loup-Sur-Semouse, Fontaine-lès-Luxeuil, Bouligney, Cuve, Dampvalley-Saint-Pancras, Betoncourt-Saint-Pancras, Fontenois-la-ville.		
Pêche	200 : pêche, pisciculture, aquaculture 220 : pêche de loisir	6 AAPPMA contant 2628 adhérents (en 2007) : - Les pêcheurs de la Semouse (AAPPMA d'Aillevillers et Corbenay) - Association de pêche de Conflans-sur-Lanterne (AAPPMA de Conflans-sur-Lanterne) - Association du Haut-Lanterne (AAPPMA de Faucogney, Lantenot et Luxeuil-les-Bains) - La Lanterne (AAPPMA de Favernay) - La Combeauté (AAPPMA de Fougerolles) - La Gaule Lupéenne (AAPPMA de Saint-Loup-sur-Semouse) 1 société de pêche privée à Saint Bresson	Espèces principales : truite fario, chabot, ombre commun, vairon, brochet. Les cours d'eau du site sont classés en 1ère catégorie piscicole (la majorité) ou 2e catégorie. **Dates d'ouverture** 1er catégorie : du 8/03 au 21/09 2ème catégorie : du 1/01 au 31/12 sauf pour ; Brochet – Sandre du 1/01 au 27/01 et du 10/05 au 31/12 Truite fario du 08/03 au 21/09 Grenouilles vertes et rousses : du 17/05 au 21/09 Ecrevisses pattes blanches : du 26 au 28/07	Fédération de pêche 70, CR Lanterne
Tourisme et loisirs (sur les communes du site)	250 : prélèvements sur la flore 501 : sentier, chemin, piste cyclable 600 : équipement sportifs et de loisirs 620 : sports et loisirs de nature 621 : sports nautiques 622 : randonnée, équitation et véhicules non motorisés 623 : véhicules motorisés 624 : escalade, varappe, spéléologie	1 station de cure thermale	Les orientations thérapeutiques de la station thermale de Luxeuil-les-Bains sont : - la gynécologie - la phlébologie - la rhumatologie	Destination 70, Office du tourisme
		1camping 2 villages équipés de bornes camping-car	Camping municipal de Luxeuil-les-Bains On trouve des bornes camping-car à Saint-Loup-sur-Semouse et à Luxeuil-les-Bains.	
		3 musées	- Musée de la Tour des Echevins à Luxeuil-les-Bains, ouvert d'avril à octobre - Musée du Combattant de Haute-Saône à Luxeuil-les-Bains, ouvert le mercredi et le samedi. - Ecomusée du Pays de la Cerise à Fougerolles (ouvert toute l'année).	
		1 base de canoë	A Conflans-sur-Lanterne un bras de la Lanterne est aménagé pour la pratique du canoë-kayak. Club de Canoë-kayak Conflans-Port : Location de juillet à septembre	

		1 base de loisirs	Une base de loisir a été aménagée à Breurey-lès-Faverney à l'endroit d'une ancienne gravière. Zone des martins-pêcheurs (plan d'eau, plage de sable, jeux, buvette) Ouvert et surveillé de juin à fin août, tous les jours	
		Location de quads	Rando-Quad des Cerises à Fougerolles	
		2 centres équestres	Club équestre de Paddington à Champagney Centre équestre à Luxeuil-les-Bains	
		1 schéma départemental des itinéraires cyclables	20 itinéraires proposés, empruntant principalement le réseau de routes départementales. 1 seul concerne le site, le n° 11. Il est situé dans la région de Luxeuil-les-Bains.	CG 70
		1 chemin de grande randonnée de pays, châteaux et villages de Haute-Saône	GR qui relie le plateau des 1000 étangs à la Saône en passant par Luxeuil-les-Bains	Destination 70, Office du tourisme, ADEF
		6 chemins de petites randonnées balisés	Fougerolles : - Sentier de découverte des pierres de roûge (1.5 km) Fougerolles - Circuit de l'écomusée du pays de la cerise Fougerolles - Circuit des monts Durand aux pierres de Roûge Fougerolles - Circuit patrimonial de Fougerolles-le-Château au petit moulin Luxeuil-les-Bains : - Sentier des Gaulois, lac et forêt des 7 chevaux Saint-Bresson : - Sentier Vallée du Raddon et ses ressources (8 km)	
		7 parcours VTT balisés	- Circuits des fontaines (9 km – niveau vert) Départ Luxeuil – balisage n°20 - Circuit du moulin Courbette (22 km – niveau : bleu) Départ Luxeuil – balisage n°15 - Circuit des 7 communes (26 km – niveau : bleu) Départ Saint Sauveur – balisage n°46 - Entre Rôge et Combeauté (22 km – niveau bleu) Départ de Fougerolles – balisage n°7 - La Vallée de l'Augronne (25 km – niveau : bleu) Départ de Fougerolles – balisage n°7 - Circuit des Vaubourgs (21 km – niveau : vert)	Comité de cyclisme 70

<table>
<tr><td rowspan="3"></td><td rowspan="3"></td><td></td><td>- Circuit du Mondahin (21 km – niveau : bleu)
Départ de Saint Bresson – balisage n°43</td><td></td></tr>
<tr><td>2 parcs animaliers
- parc animalier de l'ONF, Le Banney, à Luxeuil-les-Bains,
(Parc avec sangliers et cerfs sikas)</td><td>- parc animalier de Fougerolles-Saint-Valbert.
Le parc accueil une trentaine d'animaux sur une superficie de 60 ha. Chevreuils, chamois, cerfs élaphe, cerfs sikas bouquetins, peuvent y être observés.</td><td>Destination 70, Office du tourisme, ONF</td></tr>
<tr><td>Fêtes et festivals</td><td><u>Juillet</u> :
- Fête des cerises (Fougerolles)
- Rencontres colombaniennes européennes (Luxeuil-les-Bains)
- Festival « pluralies » (Luxeuil-les-Bains)
- Fête du bois (Raddon-et-Chappendu)

<u>Août</u> :
- Rendez-vous au bord de l'eau (Luxeuil-les-Bains)

<u>Septembre</u> :
- L'art dans la rue (Luxeuil-les-Bains)
- Foire aux beignets de cerises (Fougerolles)
- Festivités renaissance (Luxeuil-les-Bains)
- Slalom des 2 ponts (Saint-Loup-sur-Semouse)

<u>Octobre</u> :
- Foire agricole des Vosges Saônoise (Saint Bresson)
- Semaine du goût (Fougerolles)</td><td>Destination 70, Office du tourisme</td></tr>
<tr><td>Carrières</td><td>300 : extraction de granul
301 : carrières</td><td>5 en activité

1 Schéma départemental des carrières de Haute Saône</td><td><table>
<tr><th>Communes</th><th>Sociétés</th><th>Volumes (t/an)</th><th>Date d'autorisation</th><th>Date d'échéance</th></tr>
<tr><td>Mersuay</td><td>LAURENT</td><td>50 000</td><td>1995</td><td>2010</td></tr>
<tr><td>Mersuay/ Breurey-lès-Faverney</td><td>ORSA granulats</td><td>200 000</td><td>1994</td><td>2015</td></tr>
<tr><td>Baudoncourt / Breuches</td><td>A.C.L</td><td>100 000</td><td>1997</td><td>2012</td></tr>
<tr><td>Saint-Sauveur</td><td>FERRAT-CHOLLET</td><td>120 000</td><td>2007</td><td>2033</td></tr>
<tr><td>Saint-Loup-sur-Semouse</td><td>ORSA granulats</td><td>200 000</td><td>1995</td><td>2008</td></tr>
</table></td><td>DRIRE FC</td></tr>
</table>

Industrie	411 : usine 419 : autres zones industrielles/commerciales	Les communes concernées par le site comptent 58 entreprises industrielles	Les activités dominantes sur les communes du site sont l'exploitation et la transformation du bois, la métallurgie et le travail des métaux, ainsi que les activités agroalimentaires. 1 installation classée : GRANDES DISTILLERIES PEUREUX Régime SEVESO : Seuil bas	

Cartes
- Carte n° 3 : Agriculture
- Carte n° 4 : Propriété forestière
- Carte n° 5 : Tourisme

SYNTHESE

Le site de la Lanterne est caractérisé par une superficie forestière importante. En occupant 62 % de la surface du site, la forêt structure le paysage et influe sur les activités économiques. En effet, 37 entreprises de travaux forestiers, 6 scieries, 32 entreprises de menuiseries d'ameublement et 4 entreprises de constructions bois sont répertoriées sur le site. D'autre part, les forêts majoritairement communales, représentent une source de revenu non négligeable pour les communes. Il faut aussi noter la présence de la forêt domaniale de Luxeuil-les-Bains, dont 1 246 ha sont compris dans le site. Le reste de la superficie forestière, soit 3 263 ha, appartient à des propriétaires privés. Ces forêts privées sont souvent de petite superficie et seules 6 d'entre elles disposent d'un Plan Simple de Gestion (PSG). Pour ce qui est des traitements sylvicoles, tant en forêt privée que soumise, la futaie régulière est bien présente mais les pratiques tendent à évoluer et la conversion en futaie irrégulière est en cours.

L'activité agricole sur le site est principalement orientée vers l'élevage bovin. En amont du site, la production de lait est majoritaire alors qu'en aval la production laitière s'accompagne de production de viande. On trouve également des élevages ovins et caprins mais aussi de volailles. Les productions végétales sont surtout localisées en aval du site et se caractérisent par la culture de fruitiers et l'horticulture.
Suite aux remembrements et à l'apparition de pratiques telles que les cultures fourragères, l'agriculture a évolué sur le site lors des cinquante dernières années. Cela a entraîné l'augmentation des cheptels mais aussi la diminution des prairies permanentes au profit des prairies temporaires et des cultures.

Les activités cynégétiques sont encadrées par l'arrêté préfectoral du 22 juin 2005 qui a approuvé le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC). Ceci a abouti au découpage du territoire en 7 Unités de Gestion Cynégétique (UGC). La tendance est principalement à la chasse aux gros gibiers en battue (sanglier, chevreuil), avec aussi des chasses individuelles (gibier d'eau, bécasse des bois, lièvre, …). Une seule UGC est concernée par le cerf.

Les activités halieutiques sont bien présentes sur le site. La gestion piscicole des cours d'eau, au niveau local, revient essentiellement aux AAPPMA. Le site est concerné par 6 d'entre elles, toutes en réciprocité, ce qui est intéressant du point de vue du tourisme de pêche. Elles comptent actuellement 2 623 adhérents. Une seule société de pêche privée est présente à Saint-Bresson. Les cours d'eau, en amont du site, sont majoritairement classés en première catégorie piscicole ce qui les rend attractifs pour la pêche de la truite fario et de l'ombre commun. En aval, les cours d'eau sont principalement classés en deuxième catégorie. Sur les étangs, principalement localisés à l'est du site, la pisciculture a pratiquement disparu au profit de la pêche de loisir.

Les offres pour le tourisme et les loisirs sont multiples. Elles vont du centre thermal de Luxeuil-les-Bains à la location de canoës à Conflans-sur-Lanterne. Sur le site, les sports de pleine nature ainsi que l'écotourisme tendent à se développer comme le prouve la présence de multiples parcours de randonnées et VTT ainsi que la présence d'un écomusée de la cerise à Fougerolles.

Trente cinq communes du site possèdent un document d'urbanisme mais 12 d'entre elles sont concernées par le PLU communautaire de la communauté de communes du Val de Semouse. Quarante sept communes sont concernées par un Plan de Prévention des Risques Inondations (prescrit ou approuvé).

TABLEAU 3 : DONNEES ABIOTIQUES GENERALES

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
Climat	1 aire biogéographique 1 type de climat	Aire biogéographique **continentale** Climat **: Continental à tendance océanique** Données météorologiques moyennes : - Température moyenne : 9,9 °C - Mois le plus chaud : Juillet (avec 18.1 °C) - Mois le plus froid : Janvier (avec 0.7 °C) - Pluviométrie : 1096 mm/an Station de référence : Luxeuil-les-Bains	Météo France
Géologie	3 grands compartiments géologiques Formations quaternaires : Surtout présentes dans les différentes vallées, ces formations sont affleurantes sur 13 971 ha soit 58,5% du site. Formations secondaires : Elles sont réparties sur l'ensemble du site et affleurent sur 9619,8 ha soit 40,3% du site. Socle cristallin : Il est affleurant à l'Est du bassin sur 121 ha soit 0,5% de la superficie du site.	Les formations quaternaires sont représentées par les alluvions de fonds de vallées déposées par les cours d'eau du bassin versant et par les dépôts morainiques remontant aux glaciations du Würm et du Riss. Les formations secondaires sont représentatives de plusieurs périodes : - Jurassique moyen (dogger) majoritairement représenté par des roches calcaires. - Jurassique inférieur (lias) avec des calcaires du sinémurien - Le Lias et le Trias est une série correspondant à la dépression méridionale des Vosges et forme une transition entre le massif vosgien et les plateaux haut-saônois. Le socle cristallin est majoritairement formé de schistes et de granites	SIG, carte géologique, BRGM
Hydrographie	5 rivières : la Lanterne et 4 de ses affluents, le Breuchin, la Combeauté, l'Augronne et la Semouse. Plus de 425 km de cours d'eau permanents et temporaires.	Le réseau hydrographique s'écoule globalement de l'Est vers l'Ouest. La Lanterne, cours d'eau majeur du site, possède un bassin versant d'une superficie de 1045 km² s'étendant majoritairement sur le département de la Haute-Saône mais aussi des Vosges. Elle prend sa source au Sud-Est du site alors que ses principaux affluents (Semouse, Breuchin) naissent dans le département des Vosges. Elle gagne, à son extrémité, la vallée de la Saône et se jette dans cette dernière à hauteur de Conflandey. Dans la région de Luxeuil-les-Bains les étangs sont fréquents.	SIG, CR Lanterne
Hydrologie		Régime de type pluvial océanique avec des nuances nivales ce qui se traduit par des hautes eaux en hiver et des basses eaux en fin d'été. Pentes moyenne des cours d'eau : Lanterne : 3,8 ‰ Semouse : 8,5 ‰ Breuchin : 10,8 ‰	CR Lanterne

		Augronne : 12 ‰ Combeauté : 12,6 ‰ Les débits spécifiques, qui permettent de caractériser l'alimentation en eau des cours d'eau, sont plus élevés sur le Breuchin et la Combeauté. Cela est dû à une différence lithologique et géologique mais aussi au fait qu'ils naissent dans les Vosges où les précipitations sont plus importantes.	
Qualité de la ressource en eau	Qualité physico-chimique : moyenne Qualité hydrobiologique : bonne	Concernant la qualité physico-chimique, l'ensemble des altérations mesurées sur l'amont du Bassin versant sont en conformité avec l'objectif de bon état. Seule l'altération matières organiques et oxydables (MOOX) et ponctuellement l'altération particules en suspension (PAES) déclassent le bilan. Pour l'aval du bassin, la qualité physico-chimique est moyenne et cela en particulier sur le Planey où plusieurs altérations ne sont pas conformes aux objectifs. Concernant la qualité hydrobiologique, seul le bassin versant du Planey a des IBGN faibles (< à 10).	CR Lanterne
Pédologie	« donnée non disponible »	« donnée non disponible »	
Topographie	Altitude minimum : 215 Altitude maximum : 503	Etage collinéen Le Nord-Est du site (collines sous-vosgiennes) est caractérisé par une topographie marquée. Les versants sont d'expositions diverses et creusés de petits talwegs. Le Sud-Est du site (plaine de la Lanterne) se distingue par une microtopographie et des pentes peu fréquentes et faibles. Dans les vallées alluviales, la topographie de bas de versant est caractéristique des lits majeurs des cours d'eau avec la présence de terrasses (dénivellement de 2 à 3 lors du passage des alluvions anciennes aux alluvions récentes).	SIG, ONF
Région IFN	4 Régions IFN : - Voge - Collines et plateaux non calcaires - Collines sous vosgiennes sud - Plaines et vallées	La région forestière est une unité naturelle aux caractéristiques de sol et de climat suffisamment homogènes pour abriter des types de forêts comparables.	SIG, DDAF

Cartes
- Carte n° 6 : Géologie
- Carte n° 7 : Réseau hydrographique

SYNTHESE

Le climat qui règne sur le site est continental à influence océanique. La continentalité est principalement due à la proximité du massif vosgien et l'influence océanique vient de l'ouest. Cela se traduit par des hivers rigoureux souvent accompagnés de neige, des printemps courts et des étés chauds. Les précipitations sont abondantes, supérieures à 1 500 mm / an et réparties régulièrement sur l'année. Elles augmentent lorsque l'on se rapproche de l'est du site. L'ensoleillement peut-être qualifié de moyen et les brouillards sont fréquents durant l'automne et l'hiver.

Le site est principalement composé de la vallée alluviale de la Lanterne et de celle de son affluent principal, le Breuchin. Il se caractérise par un réseau hydrographique développé appartenant exclusivement au bassin versant de la Lanterne. La Lanterne prend sa source au sud-est du site et le Breuchin est issu du massif des Vosges. La Semouse, l'Augronne, le Planey, la Combeauté et la Rôge, sont aussi des éléments structurants du site. La qualité physico-chimique du site est moyenne à bonne, et la principale altération provient des Matière Organiques et Oxydables. Le Planey et la Lanterne en avals sont les cours d'eau les plus touchés par les dégradations physico-chimiques. Pour ce qui est des critères hydrobiologiques, le Planey présente les indices les plus faibles ce qui montre une qualité biologique faible.

Trois grands ensembles peuvent être différenciés afin de caractériser la géologie, la topographie et l'hydrographie :

- Les collines sous vosgiennes, au nord-est du site, présentent des roches mères acides de type grès. En effet les principales formations affleurantes appartiennent au secondaire et plus particulièrement aux formations gréseuses du Trias (grès intermédiaire, grès à Voltzia, grès coquilliers). Il est aussi possible de rencontrer des éboulis du quaternaire et de manière limitée des alluvions (fond de vallon). La topographie est marquée et se distingue par la présence de versants d'expositions diverses, creusés de petits talwegs. Les caractéristiques hydrographiques de la zone sont liées à la présence de petits cours d'eau intraforestiers sur les versants avec une pente relativement forte s'atténuant en bas de versant. Les banquettes de part et d'autre du cours d'eau sont restreintes du fait de la présence de talwegs bien marqués et des fonds peu plats.

- La plaine de la Lanterne, le sud-est du site et la petite Gabiotte (région de Luxeuil-les-Bains) sont caractérisées par la présence d'alluvions anciens et de lehm (limons éoliens anciens lessivés) ce qui donne naissance à des sols limoneux à limono-argileux. La microtopographie est importante et la pente y est faible. Le nombre d'étangs est important, la densité des cours d'eau ainsi que des fossés d'alimentation des étangs est élevée. La nappe est proche de la surface et les sols sont soumis à la variation de la nappe ce qui entraîne des phénomènes d'hydromorphie importants et par conséquent la présence de pseudogley.

- Les vallées alluviales de la Lanterne, de la Semouse et de la Combeauté possèdent un substrat géologique composé essentiellement d'alluvions récentes, d'alluvions anciennes mais aussi de lehm, notamment dans le secteur de Mersuay et d'Equevilley. La topographie est caractéristique des lits majeurs des cours d'eau avec des pentes faibles, la présence de terrasses alluviales et de zone de bas de versant. Les cours d'eau sont parfois assez importants avec la présence de plusieurs bras ou d'anciens canaux. La nappe est permanente, proche de la surface et circulante. Sur les terrasses surélevées par rapport au lit mineur, comme c'est le cas à Mersuay ou Equevilley (alluvions anciennes), le drainage est faible et le lessivage des limons peut provoquer l'apparition d'un plancher plus imperméable, d'où un phénomène d'hydromorphie. Pour les terrasses composées d'alluvions récentes (plus proches du lit majeur) il est possible de trouver des sols riches où s'expriment des chênaies pédonculée à primevère.

TABLEAU 4 : DONNEES BIOTIQUES

Données biotiques générales	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données/ Structures ressources
Habitats naturels	190 habitats	35 HIC dont 6 prioritaires (DHFF) 47 habitats d'intérêt régional	ONF, Mosaïque environnement
Flore	27 espèces	5 espèces protégées au niveau national 20 espèces protégées au niveau régional 3 espèces d'IC	CBNFC, ONF, Mosaïque environnement
Faune	Insectes : 114 espèces (odonates et rhopalocères) Reptiles : *données non disponibles* Chiroptères : 3 espèces *(données partielles)* Amphibiens : 2 espèces (*données partielles)* Poissons : 3 espèces Crustacés : 1 espèce Oiseaux : 32 espèces	10 espèces d'IC (DHFF) 22 espèces d'oiseaux d'IC (DO)	CBNFC, LPO, CPEPESC, DIREN, Mosaïque environnement, ONF
Faune chassée	15 espèces	7 espèces susceptibles d'être classées nuisibles 2 espèces soumises à plan de chasse 1 espèce soumise à plan de gestion	DDAF, arrêtés
Faune pêchée	20 espèces	3 espèces d'IC (DHFF)	CR Lanterne, CSP, arrêtés

IC = Intérêt Communautaire
HIC = Habitat d'Intérêt Communautaire
DHFF = Directive Habitats Faune Flore
DO = Directive Oiseaux

Cartes
- Carte n° 8 : Amphibiens patrimoniaux
- Carte n° 7 : Flore patrimoniale
- Carte n° 9 : Avifaune patrimoniale

SYNTHESE

L'intérêt du site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne » est lié à l'omniprésence de milieux humides mais aussi à sa forte superficie forestière. Cette variété de milieux s'accompagne d'une grande diversité d'espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale :

3 espèces végétales d'intérêt communautaire dont une connue seulement sur la Lanterne en Franche-Comté,
3 espèces de poissons d'intérêt communautaire,
1 espèce de crustacés d'intérêt communautaire, l'écrevisse à pattes blanches, faisant aussi l'objet d'un arrêté préfectoral de biotope,
2 espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire,
3 espèces d'insectes d'intérêt communautaire.

Concernant les oiseaux, 32 espèces d'intérêt patrimonial sont recensées sur le site dont 22 au titre de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Environ 200 habitats naturels ou semi-naturels ont été inventoriés lors de la cartographie. Trente et un sont d'intérêts communautaire et 6 prioritaires (DHFF). Ces derniers sont tous liés à l'eau sachant qu'il s'agit soit de forêts alluviales, soit de tourbières.

On dénombre sur le site 15 espèces chassables, dont 2 soumises à un plan de chasse (chevreuil et cerf) et 20 espèces pêchables dont les plus recherchées sont la truite et l'ombre dans les cours d'eau de première catégorie piscicole et le brochet en seconde catégorie.

TABLEAU 5 : ECOSYSTEMES

Ecosystèmes (en lien avec les grands milieux décrits dans le FSD)	Surface ou linéaire	Etat sommaire de l'écosystème (favorable, moyen, mauvais)	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés	Principales espèces d'intérêt communautaire concernées	Principales menaces identifiées ou estimées en lien avec les activités humaines (liste non exhaustive)	Origine des données/ Structures ressources
Forêts	15 401 ha	*Bon état,*	**91E0*** : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* **9110** : Hêtraie – chênaies du *Luzulo fagetum* **9130** : Hêtraies de l'*Asperulo fagetum* **9160** : Chênaies pédonculées ou chênaie charmaie subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* **9190** : Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*	Trichomanès remarquable, dicrane vert, Bondrée apivore, Gélinotte des bois, Gobemouche à collier, Martin-pêcheur, Milan noir, Milan royal, Pic cendré, Pic mar, Pic noir, Sonneur à ventre jaune et autres espèces d'amphibiens	161 : plantation forestière 162 : artificialisation des peuplements 163 : replantation forestière (essences allochtones ou non adaptées) 165 : élimination des sous-étages 166 : élimination des arbres morts ou dépérissants 167 : déboisement	ONF, CBNFC, LPO
Milieux rupestres	*donnée non disponible*	*sans objet*	*donnée non disponible*	Rapaces nocturnes Trichomanès remarquables	710 : dérangement 720 : piétinement, surfréquentation	Mosaïque Environnement, LPO
Grottes et cavités	*donnée non disponible*	*sans objet*	*donnée non disponible*	Chiroptères	710 : dérangement	
Prairies de fauche et pâturages	3 710 ha	*Etat moyen,*	**6210** : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (*Festuco-brometalia*) **6410** : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caerulea*), **6430** : Mégaphorbiaies	Bondrée apivore, Busard cendrée, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Butor étoilé, Cigogne blanche, Grande aigrette, Marouette ponctuée, Milan royal, Pie-grièche écorcheur, Râle des genêts,	100 : mise en culture 101 : modification des pratiques culturales 110 : épandage de pesticides 120 : fertilisation 140 : pâturage 141 : abandon de systèmes pastoraux 150 : Remembrement 151 : élimination des haies et boqueteaux	Mosaïque Environnement, LPO, Cahiers d'habitats

			hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin, **6510** : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis*).		810 : drainage	
Haies	*donnée non disponible*	*sans objet*	*donnée non disponible*	Pie-grièche écorcheur, Chiroptères	110 : épandage de pesticides 150 : Remembrement 151 : élimination des haies et boqueteaux	LPO, Cahier d'habitats
Rivières	*425 km*	*état moyen,*	**3260** : Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitrichion-Batrachion*, **3270** : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri p.p.* et du *Bidention p.p.* **91E0*** : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*	Agrion de mercure, cuivré des marais, … Blageon, chabot, lamproie de Planer, écrevisse à pieds blancs, Moule perlière (présence à confirmer) Bihoreau gris, Blongios nain, Busard des roseaux, Grande aigrette, Martin pêcheur, Milan noir, Chiroptères, Sonneur à ventre jaune et autres espèces d'amphibiens	161 : plantation forestière 162 : artificialisation des peuplements 167 : déboisement 220 : pêche de loisir 243 : piégeage, braconnage 701 : pollution de l'eau 830 : recalibrage 910 : envasement 961 : compétition 954 : envahissement d'une espèce 966 : antagonisme avec des espèces introduites	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats, LPO
Zones humides	*5 538 ha*	*état moyen,*	**3160** : Lacs et mares dystrophes naturels, **6410** : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caerulea*), **6430** : Mégaphorbiaies	Caldésie à feuilles de parnassie, Agrion de mercure, cuivré des marais, Leucorrhine à gros thorax,	101 : modification des pratiques culturales 110 : épandage de pesticides 120 : fertilisation 141 : abandon de systèmes pastoraux 161 : plantation	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats, LPO

			hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin, **7110** : Tourbière hautes actives, **7140** : Tourbières de transition et tremblantes, **7150** : Dépression sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*. **91E0*** : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*	Bihoreau gris, Blongios nain, Busard cendré, Busard des roseaux, Grande aigrette, Marouette ponctuée, Martin pêcheur, Milan noir, Pic cendré, Râle des genêts Amphibiens.	forestière 220 : pêche de loisir 700 : pollution 701 : pollution de l'eau 720 : piétinement 810 : drainage 853 : gestion des niveaux d'eau 910 : envasement 954 : envahissement d'une espèce	
Plans d'eau	*160 ha*	*Bon état*,	**3130** : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*, **3140** : Eaux oligo-mésotrophe calcaire avec végétation benthique à *Chara spp.*, **3150** : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*. **3160** : Lacs et mares dystrophes naturels	Caldésie à feuilles de parnassie, Agrion de mercure, cuivré des marais, Bihoreau gris, Blongios nain, Busard des roseaux, Milan noir, Grande aigrette, Chiroptères, Sonneur à ventre jaune et autres espèces d'amphibiens, …	120 : fertilisation 701 : pollution de l'eau 800 Comblement 853 : gestion des niveaux d'eau 220 : pêche de loisir 720 : piétinement 910 : envasement 952 : eutrophisation 954 : envahissement d'une espèce 966 : antagonisme avec des espèces introduites	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats, LPO
Cultures	*70 ha*	*sans objet*	sans objet	Busard cendré, Busard Saint-Martin, Milan royal.	102 : fauche 110 : pesticide 151 : élimination haies et boqueteaux 700 : pollution	Chambre d'agriculture, Mosaïque Environnement
Zones urbanisées	*104 ha*	*sans objet*	sans objet	Chiroptères	710 : dérangement	Corine Land Cover, CG70, BD topo

Infrastructures	*7 ha*	*sans objet*	*sans objet*	*sans objet*	*sans objet*	BD Topo, CG70

Cartes
- Carte n° 11 : Occupation du sol

SYNTHESE DU TABLEAU 5

Le site de la Vallée de la Lanterne est majoritairement constitué d'habitats forestiers en bon état de conservation. Ils représentent 65 % de sa superficie. Malgré cette forte proportion, les habitats qui composent ces massifs sont peu diversifiés et les peuplements à base de hêtre et de chêne dominent. Néanmoins à la faveur des vallées alluviales qui sillonnent le site on rencontre des forêts riveraines, composées principalement d'aulnes, de frênes, de saules et de chênes pédonculés, comportant un fort enjeu pour ce qui est du maintien des sols et de l'épuration des eaux mais aussi pour la biodiversité animale et végétale.

Les milieux agricoles sont dominés par les prairies de fauche et de pâture, intéressantes pour l'avifaune et l'entomofaune, notamment si elles sont humides. Les mégaphorbiaies, favorisées par une forte humidité des sols et par des pratiques peu intensives sont bien représentées sur le site et plusieurs espèces d'insectes patrimoniales du site les fréquentent. Les cultures, principalement rencontrées à l'aval du site, sont peu présentes mais leur surface est en augmentation au détriment des autres milieux, particulièrement les prairies.

Les habitats liés aux milieux humides, souvent de fort intérêt, sont bien présents sur le site. Cela s'explique par un réseau hydrographique développé permettant l'expression de ces habitats. Par ailleurs, la forte présence d'eau a favorisé l'implantation d'étangs, principalement à l'est du site.

Concernant les infrastructures et les zones urbanisées le site est peu concerné car lors de sa création ces dernières ont volontairement été contournées.

TABLEAU 6 : HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Tableau 6-1 : Habitats liées aux milieux ouverts

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha)	Structure et fonctionnalité	Etat de conservation : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais	Origine des données
Communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques, de bas-niveau topographique, planitiaires d'affinités continentales, des *Isoeto-Juncetea*	3130-3	3,7 ha	Cet habitat se développe surtout à l'étage planitaire, dans des eaux éclairées peu profondes des lacs, des étangs, des lits mineurs de grands fleuves et sur des substrats grossiers ou fins, mésotrophes à eutrophes, peu acides à neutres. Le niveau de l'eau est obligatoirement variable.	Non Défini : 100 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques	3140-1	0,19 ha	L'habitat correspond à des milieux aquatiques : fossés, mares, étangs, lacs, ballastières, anciennes exploitations (de sables, graviers, galets ou tourbe) de profondeur variable (quelques centimètres à 20 m environ), dépressions diverses aménagées, annexes de fleuves ou de rivières (bras morts).	Moyen : 67 % Non Défini : 33 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	3150-1	4,46 ha	L'habitat est surtout développé dans les étangs, mares et lacs de plaine, éventuellement d'origine anthropique mais ayant retrouvé des caractéristiques fonctionnelles « naturelles », dans des zones peu profondes (moins de 2-3 m en général). Il correspond à des eaux (méso-) eutrophes à hypertrophes, à pH neutre à basique.	Bon : 5 % Mauvais : 9 % Non Défini : 86 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés	3150-2	0.72 ha	L'habitat est développé dans les étangs, mares et lacs de plaine, dans des zones de profondeur variable (mais peu importante en général) et en situation d'abri. Il s'agit d'une végétation d'eaux stagnantes caractérisée par des hydrophytes libres flottants sous la surface de l'eau. L'habitat correspond à des eaux méso(eu)trophes à eutrophes, parfois hypertrophes, à pH neutre à basique.	Moyen : 19 % Non Défini : 81 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau	3150-3	0.03 ha	L'habitat est développé dans les mares, étangs et lacs de plaine, dans des zones de profondeur variable, sur tous types de substrats géologiques. Il s'agit de communautés avec un caractère stagnophile (d'eaux stagnantes) très marqué, dominées par des pleustophytes (macrophytes libres) flottant à la surface de l'eau. L'habitat correspond à des eaux mésotrophes à eutrophes, parfois hypertrophes, relativement claires à pH neutre à basique.	Non Défini : 100 %	

Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels	3150-4	2.48 ha	L'habitat est développé dans deux types de milieux : - les canaux, rivières lentes et les bras morts planitiaires à submontagnards eutrophes, - les fossés de marais eutrophes L'habitat correspond à des eaux eutrophes à hypertrophes, à pH neutre à basique.	Bon : 20 % Non Défini : 80 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Mares dystrophes naturelles	3160-1	0,2 ha	Il s'agit d'un habitat, développé en situation ensoleillée dans des mares, petites dépressions, en eau stagnante peu profonde pouvant s'assécher en été, de couleur brune par suite de la richesse en acides humiques et très généralement oligotrophes, se développant sur substrat vaseux ou tourbeux. Les pH de l'eau et du substrat sont assez variables suivant les communautés, allant de la neutralité ou faible alcalinité (pH de 8) à une forte acidité (de l'ordre de 4).	Non Défini : 100 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques	3260-4	47,04 ha	L'habitat se rencontre aux étages collinéens et planitiaire. Il correspond à deux types géomorphologiques : - cours d'eau développés sur roches mères calcaires ou marneuses, - cours d'eau phréatiques en zone basique à neutre développés sur alluvions. Ce sont des cours d'eau de taille moyenne, plutôt courants, permanents. Les eaux sont oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, à pH basique, à richesse variable.	Bon : 33 % Non Défini : 67 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Bidention des rivières et *Chenopodion rubri* (hors Loire)	3270-1	7,46 ha	Il s'agit de formations pionnières constituées d'herbacées annuelles (craignant la concurrence) s'installant sur des sols nitratés, périodiquement inondés, alluviaux. Leur optimum se situe en bordure des cours d'eau et des bras morts, sur alluvions limoneuses, limono-argileuses ou sableuses plus ou moins envasées. Le niveau de l'eau est variable, sans dessèchement complet (hormis en fin de cycle en rivière méditerranéenne).	Mauvais : 2 % Non Défini : 98 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Pelouses calcicoles mésophiles de l'Est	6210-15	2,98 ha	Situation topographique variée : pentes plus ou moins fortes, souvent en bas de pente, plateaux, très rarement terrasses alluviales. Roches mères : calcaires, marnes, plus rarement graviers et sables calcaires alluviaux. Sols souvent assez épais, souvent sur colluvions, surtout de type brun calcaire, également rendzine colluviale, sol brun calcique, sol brun à pellicule calcaire. Pelouses fauchées et systèmes pastoraux extensifs liés au pâturage bovin plus rarement ovin.	Moyen : 98 % Mauvais : 2 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales	6410-13	144,76 ha	L'habitat se développe en situations topographiques variées : niveaux moyens des bordures d'étangs et vallées alluviales, partie supérieure de fossés en prairie…, sur des roches mères acides à faiblement neutres (granite, gneiss, grès, schistes, sables, argile…). Sols oligotrophes, à gley ou pseudogley. Éléments majeurs héliophiles à semi-sciaphiles, ponctuels à linéaires, des paysages de landes et forêts ouvertes hygrophiles.	Bon : 44 % Moyen : 6 % Mauvais : 6 % Non Défini : 44 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats

Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	6430-1	6,4 ha	Ces mégaphorbiaies constituent des cordons en bordure des cours d'eau (des petites rivières aux grands fleuves), des lisières et des clairières de forêts humides. L'habitat se rencontre dans des sites très humides des vallées alluviales, soumises aux crues périodiques du cours d'eau, présentant un sol engorgé avec une nappe temporaire, sur des substrats alluviaux de nature diverse (sables, limons sableux, limons.). Les sols sont bien pourvus en matière organique, mais relativement pauvres en azote (milieux mésotrophes).	Bon : 18 % Moyen : 41 % Mauvais : 24 % Non Défini : 18 %	Mosaïque Environnement, ONF, CRPF, cahiers d'habitats
Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes	6430-2	35,85 ha	Ces végétations sont liées aux cours d'eau éclairés drainant les prairies humides et se retrouvent au niveau des lisières et des clairières de forêts riveraines résiduelles. Les sols sont marqués par un engorgement profond (sols alluviaux). Ces mégaphorbiaies sont soumises à des crues périodiques qui sont généralement de durée assez courte à cette altitude et elles ne subissent aucune action anthropique (fertilisation, fauche, pâturage).	Bon : 42 % Moyen : 17 % Mauvais : 2 % Non Défini : 39 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Mégaphorbiaies à Pétasite hybride	6430-3	2,23 ha	Cet habitat occupe de vastes étendus dans les lits majeurs étroits de ruisseaux et de rivières ou les ripisylves ont été éliminées. Le substrat est souvent soumis à des écoulements d'eau plus ou moins permanents. Il s'agit de sols alluviaux ou de sols installés sur des colluvions, sur divers types de substrats libérant beaucoup d'éléments minéraux. Les hautes eaux se produisent avant le développement des feuilles du Pétasite qui peut former des tapis plus ou moins continus.	Non Défini : 100 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430-4	66,67 ha	Ces mégaphorbiaies sont liées aux cours d'eau (rivières, ruisseaux) éclairés drainant des prairies humides et occupent les espaces d'anciennes forêts alluviales détruites ou constituent des ourlets au niveau des forêts résiduelles. Elles sont souvent soumises à des crues périodiques d'intensité variable. Les sols sont eutrophisés lors de ces inondations qui apportent des éléments organiques en abondance.	Bon : 28 % Moyen : 9 % Mauvais : 7 % Non Défini : 56 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles	6510-4	556,14 ha	Situation topographique caractéristique dans les vallées où les gradients topographiques s'expriment au mieux. Roches mères : alluvions plutôt riches en bases, parfois marnes diverses. Sols alluviaux à bonne minéralisation, parfois sols marneux. Éléments des systèmes traditionnellement soumis à la fauche, surtout alluviaux, avec possibilité de pacage extensif tardif.	Bon : 29 % Moyen : 19 % Mauvais : 26 % Non Défini : 26 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques	6510-5	340,29 ha	Substrats géologiques plutôt acides. Fertilisation moyenne (prairies mésotrophiques). Prairies sous-pâturée ou traitées en fauche avec pâturage tardif possible.	Bon : 54 % Moyen : 20 % Mauvais : 6 % Non Défini : 20 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	6510-7	22,6 ha	Substrats géologiques très variés, masqués par l'eutrophisation pour la végétation prairiale. Fertilisation élevée (prairies eutrophiques). Prairies sous-pâturées ou traitées en fauche avec pâturage tardif possible.	Bon : 15 % Moyen : 37 % Mauvais : 29 % Non Défini : 19 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats

Végétation des tourbières hautes actives	**7110-1***	7,74 ha	Communautés caractéristiques des tourbières acidiphiles ombrotrophes. Elles se développent sur le site dans leurs formes essentiellement fragmentaires. Elles sont alimentées pour partie par des eaux ayant circulé sur le substratum et se développent préférentiellement sur des roches mères acides. Le sol, le plus souvent holorganique, est constitué d'un dépôt de tourbe, d'épaisseur variable constamment gorgé d'une eau très faiblement minéralisée et à forte acidité (pH compris entre 3,5 et 5).	Bon : 26 % Non Défini : 74 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Tourbières de transition et tremblants	7140-1	9,09 ha	Végétations hygrophiles et turfigènes se trouvant à l'interface spatiale et/ou dynamique entre, d'une part, les stades aquatiques et les stades terrestres et, d'autre part, les groupements de bas-marais et ceux de hauts-marais, leur alimentation étant mixte, à la fois minérotrophique (la végétation est alimentée par la nappe d'eau libre ou la nappe du sol) et ombrotrophique (alimentation par les précipitations de végétaux, telles les Sphaignes, qui s'affranchissent de l'alimentation de la nappe). Ces végétations se développent entre les groupements aquatiques et la végétation ombrotrophe des buttes de Sphaignes. On les rencontre également à la surface de certaines pièces d'eau où elles forment des radeaux flottants. Ces végétations sont souvent liées à la présence d'eau ayant des valeurs de pH comprises entre 4,5 et 7,5. Certaines formes de ces végétations flottent à la surface de l'eau (radeaux flottants), d'autres se développent sur une tourbe toujours très spongieuse, gorgée d'eau.	Bon : 24 % Non Défini : 76 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*	7150-1	0,06 ha	Végétation constituant un stade initial de la série des groupements des landes humides et des tourbières acidiphiles. Se développe sur des substrats, constamment humides, oligo-mésotrophes acides (pH compris entre 4 et 5 généralement). Cet habitat se rencontre en mosaïque au sein de la végétation tourbeuse dans des secteurs au sol mis à nu par l'action de l'homme (décapage/étrépage), des animaux (bauges, piétinement) ou par érosion naturelle (ruissellement, gel). Il s'agit ainsi de groupements de cicatrisation. On rencontre également cet habitat dans les zones d'atterrissement de certaines pièces d'eau, au niveau des zones de fluctuation des mares et étangs oligotrophes sur substrat sablonneux.	Bon : 100 %	Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats

- Carte n° 12 : Découpage cartographique
- Carte n° 13 : Habitats d'intérêt patrimonial
- Carte n° 14 : Etat de conservation

Tableau 6-2 : Habitats liées aux milieux forestiers

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha)	Structure et fonctionnalité	Etat de conservation : Favorable Défavorable inadéquat, Défavorable mauvais	Origine des données
Hêtraies, hêtraies-chênaies acidiphile collinéennes	9110-1	305,16 ha sur 3950 ha de forêt prospectés (850,89 ha déduits) Total : 1156,05 ha	Dans toutes les situations topographiques : plateaux, replats, versants diversement exposés. Majoritairement sur plateaux et versants. Peuplement dominé par le hêtre, souvent accompagné du chêne sessile. Habitat installé sur des roches mères siliceuses pauvres en éléments minéraux et acides. Sols ayant une litière épaisse et pouvant présenter parfois un engorgement plus ou moins accentué. Sur le site, la hêtraie – chênaie acidiphile est peu représentée, l'acidité des sols restant limitée	Bon : 85 % Moyen : 10 % Non Défini : 5 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore	9130-5	57,49 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Peuplement dominé par le chêne et hêtre. Situations topographiques variables : plateaux, versants diversement exposés. Généralement installé sur les produits d'altération des calcaires, marnes, présentant des sols bruns riches en calcium, argilo-limoneux avec une litières bien décomposées ; sols généralement bien alimentés en eau. Sur le site, la hêtraie – chênaie à Aspérule odorante et Mélique uniflore est très ponctuelle. En effet, sur le site, la plupart de sols sont développés à partir d'un substrat plus acide.	Bon : 64 % Moyen : 32 % Mauvais :< à 1 % Non Défini : 4 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Hêtraies-chênaies à Pâturin de Chaix	9130-6	1950,63 ha sur 3950 ha de forêt prospectés (2095,32 ha déduits) Total : 4045,95 ha	Type d'habitat se développant sur des substrats divers (grès du trias, matériaux du lias, alluvions anciennes hors contrainte hydrique, placages de limons sur marnes du trias) en position de plateaux ou de versants Sols généralement épais, à bonnes réserves en eau, plus ou moins désaturés, souvent lessivés (sols bruns mésotrophes, sols lessivés, sols bruns acides…) ; litière avec feuilles entières et couche de feuilles fragmentées : humus de type mull mésotrophe à oligotrophe Sols pouvant présenter un engorgement temporaire moyennement profond, à l'origine d'une certaine fragilité. Sur le site, la hêtraie – chênaie à Pâturin de Chaix est fortement majoritaire. Elle est présente dans diverses situations topographiques, pour peu que le sol soit suffisamment drainé. Trois variantes sont observables, cela explique que l'habitat soit très recouvrant car il exploite un spectre trophique très large allant du neutroacidicline à mésoacidiphile.	Bon : 88 % Moyen : 11 % Mauvais : 1 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats

Chênaies pédonculées neutrophiles à Primevère élevée	9160-2	59,27 ha sur 3950 ha de forêt prospectés (232,95 ha déduits) Total : 292,22 ha	Sur le site, les chênaies pédonculées sont essentiellement présentes dans le contexte « vallée alluviale » sur les terrasses alluviales sur alluvions récentes (matériaux encore peu lessivés). Les sols sont frais en permanence, peu hydromorphes. Litière présentant une bonne activité biologique rapidement décomposée par les vers de terre : humus de type mull eutrophe. La chênaie pédonculée à primevère élevée se rencontre essentiellement à l'ouest du site : vallée de la Semouse et de la Combeauté.	Bon : 70 % Moyen : 25 % Mauvais : 4 % Non Défini : 1 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Chênaies pédonculées neutroacidiclines à méso-acidiphiles	9160-3	335,93 ha sur 3950 ha de forêt prospectés (420,38 ha déduits) Total : 756,31 ha	La litière est plus ou moins épaisse: humus de type mull mésotrophe ou mull acide L'habitat de chênaie pédonculée à laîche fausse-brise se rencontre surtout au sud ouest du site, dans la région de Chapelle-lès-Luxeuil, Citers, Ailloncourt : pas de topographie marquée (microtopographie), sols développés sur alluvions anciennes et lehm, hydromorphie fréquente sous la forme d'une nappe temporaire. Cet habitat rassemble deux associations : - une à pâturin de chaix (majoritaire) qui occupe les fonds de vallon, les banquettes étroites en contexte collinéen et plus large en vallée, - une à crin végétale qui se rencontre en plaine de la Lanterne sur des sols contraignants du point de vue de l'hydromorphie.	Bon : 62 % Moyen : 28 % Mauvais : 2 % Non Défini : 8 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Chênaies pédonculées à Molinie bleue	9190-1	2,57 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Type d'habitat souvent ponctuel et de faible étendue spatiale. Il occupe des dépressions sur plateau et des zones à très faible pente ou à microtopographie soumis à variation de la nappe. Sols très engorgés dès la surface ; décomposition de la matière organique souvent bloquée ce qui entraîne la formation d'un horizon humifère (humus de type mull acide à moder) ; sol acide lessivé, hydromorphe dans les 10 premiers cm, engorgé en hiver, limoneux plus ou moins sableux. Présence de la nappe à une profondeur moyenne (pseudogley peu profond), horizon humifère sur limons dégradés, limons sableux, sables verts du Crétacé. L'habitat de chênaie pédonculée à molinie est peu présent sur le site. En effet, il y a peu de sols fortement acides.	Bon : 64 % Moyen : 7 % Non Défini : 29 %	ONF, CRPF, cahiers d'habitats
Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	**91D0-1***	0,8 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Type d'habitats se rencontrant sur substrat tourbeux dont le pH est faible. Il se développe principalement en présence d'eaux très pauvres en éléments nutritifs et en particulier en carbonate sur des sols présentant une certaine aération du fait de la circulation de l'eau ou de l'intermittence de l'engorgement. On le trouve principalement sur des roches mères gréseuses. Ce peuplement est dominé dans son stade pionnier par le bouleau.	Non Défini : 100 %	
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	**91E0***	98,8 ha sur 3950 ha de forêt prospectés (28,15 ha déduits) Total : 126,99 ha	Ces habitats, déclinés ci-après, occupent le lit majeur des cours d'eau (recouvert d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières). On les retrouve en situation de stations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine ou en bordure de sources ou de suintements.	Bon : 20 % Moyen : 12 % Mauvais : 16 % Non Défini : 52 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Saulaies arborescentes à Saules blancs	**91E0-1***	54,23 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Habitats que l'on retrouve au bord des rivières d'une certaine importance et des grands fleuves au profit des levées alluvionnaires nourries par les limons de crues. Substrats très variés (sables, graviers, limons, limons argileux) donnant des conditions en général eutrophes (avec une certaine richesse en éléments	Bon : 62 % Mauvais : 2 % Non Défini : 36 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats

			minéraux). Il subit et supporte de grandes inondations, parfois assez durables : en hiver, au printemps, voire au début de l'été. Sur le site habitat ponctuel et linéaire rencontré le long des cours d'eau principaux (Lanterne, Semouse).		
Saulaies arborescentes à Saules fragiles	**91E0-1-2***	9,67 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Habitat caractéristique des alluvions pauvres en calcaires des montagnes siliceuses et des lits sableux des petites et moyennes vallées présentant des substrats plutôt mésotrophes. Se développe sur les bancs alluviaux et les rives un peu stabilisées, au-dessus du niveau des petites saulaies arbustives. Subit de longues inondations l'hiver ou au printemps, voire en été. Habitat ponctuel sur le site et linéaire rencontré le long des cours d'eau principaux (Lanterne, Semouse)	Bon : 1 % Mauvais : 99 %	
Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses	**91E0-6***	7,39 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Habitat des rivières à eaux vives que l'on trouve sur des matériaux alluviaux de tailles variées, mais contenant toujours une charge plus ou moins importante de sables et de graviers. Les crues se produisent en hiver et éventuellement après de grosses pluies d'été. La nappe circule en surface dans les alluvions (bonne oxygénation en général). Peuplements constituant des galeries étroites. Habitat présent de manière ponctuelle sur le site.	Bon : 82 % Non Défini : 18 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux	**91E0-8***	6,54 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Habitat installé au niveau des sources, des ruisselets, de rivières de faible importance, souvent à cours lent ou peu rapide, sur des sols composé d'alluvions argileuses, limono-argileuses ou sablo-limoneuses. Le sol présente un horizon supérieur, riche en matière organique (avec cependant une bonne activité biologique de minéralisation) et une nappe circulante et proche de la surface. Très faible présence sur le site, linéaire parfois discontinu et non cartographiable, le long de ruisselets en forêt (ruisselets parfois intermittents), fossés, …	Bon : 24 % Moyen : 1 % Mauvais : 6 % Non Défini : 69 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Frênaies-ormaies continentales à Cerisier à grappes des rivières à cours lent	**91E0-10***	152,69 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Habitat des rivières à cours lent ; installé dans la partie inondable lors des crues (lit majeur), en plaines alluviales plus ou moins larges ; sur les terrasses inférieures inondées l'hiver ou au printemps. Sols alluviaux peu évolués à nappe circulante composés d'alluvions d'origine siliceuse avec une nappe circulante en profondeur en dehors des crues. Habitat alluvial assez fréquemment rencontré le long des cours d'eau principaux (Lanterne, Semouse) et le long de petits cours d'eaux forestières	Bon : 60 % Moyen : 15 % Mauvais : 18 % Non Défini : 7 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats
Aulnaies à hautes herbes	**91E0-11***	28 ha sur 3950 ha de forêt prospectés	Cette aulnaie (où le Frêne est souvent sporadique) est installée sur des tourbes, des vases tourbeuses, des alluvions, avec des sols très riches en humus ; en vallée, bord de plan d'eau, sources… Les sols sont neutres ou basiques. Une nappe permanente se rencontre assez près de la surface. Malgré l'humidité, la nitrification est excellente, comme le révèle la présence de nombreuses espèces nitrophiles. Deux faciès sur le site ; un à frêne et éventuellement orme lisse (Mersuay) dans les vallées principales larges, un à aulnaie frênaie en lit majeur étroit Très ponctuel sur le site, en arrière de certains cours d'eau.	Bon : 38 % Moyen : 1 % Mauvais : 11 % Non Défini : 50 %	ONF, CRPF, Mosaïque Environnement, cahiers d'habitats

TABLEAU 7 : ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (DIRECTIVE 92/43 ANNEXES 2, 4, 5)

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population, Habitat naturel de l'espèce	Etat de conservation	Origine des données
Insectes						
Leucorrhinia pectoralis	Leucorrhine à gros thorax	1042	Dernière observation en 2003	Recensé sur les communes de Citers et d'Ailloncourt (2003). Milieux lentiques oligotrophes ou mésotrophe moyennement végétalisés, fréquemment acide et en environnement assez ouvert (friches, landes) présentant des petites zones boisés). (3140, 7110, 7140, 7150, …)	Défavorable	OPIE, Mosaïque Environnement
Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	1044	19 stations	Espèce rhéophile à tendance héliophile colonisant les milieux lotiques permanents, aux eaux claires et bien oxygénées situés dans des zones bien ensoleillées. (3260, 3270, …). Bien présente sur le site en particulier sur la basse Lanterne.	Favorable	OPIE, Mosaïque Environnement
Lycaena dispar	Cuivré des marais	1060	9 stations	En plaine dans des prairies humides (hauteur d'herbe : 0,2 à 1,5m) bordées de zones à roseau commun. Milieux ouverts et ensoleillés. (6430, ...) Présence avérée sur les communes de Luxeuil-les-Bains, de la Chapelle-lès-Luxeuil, de Plainemont, de la Vaivre, de Franchevelle et de Quers, Breuches, Faverney,	Moyen	OPIE, Mosaïque Environnement
Mollusques, Crustacés et Poissons						
Margaritifera margaritifera	Moule perlière	1029	donnée non disponible	Cours d'eau sur roches siliceuses (oligotrophes) avec des sédiments meubles, du courant et des teneurs en nitrate et phosphate faible. (3260, …)	donnée non disponible	CR Lanterne, cahiers d'habitats
Austropotamobius pallipes	Ecrevisse à pattes blanches	1092	donnée non disponible	Espèce présente sur les petits affluents du site et bénéficiant d'un arrêté de protection de biotope depuis 2007	donnée non disponible	CR Lanterne, APB écrevisse, cahiers d'habitats
Lampetra planeri	Lamproie de Planer	1096	donnée non disponible	Ruisseaux de tête de bassin. Les larves se développent dans le sédiment.	donnée non disponible	CSP, CR Lanterne, cahiers d'habitats
Leuciscus souffia	Blageon	1131	donnée non disponible	Eaux claires et courantes, avec substrats pierreux ou graveleux, et correspondant à la zone à ombre. (3260, 3290, …)	donnée non disponible	CSP, CR Lanterne, cahiers d'habitats
Cottus gobio	Chabot	1163	donnée non disponible	Rivières et fleuves à fond rocailleux, plus commun dans les petits cours d'eau. Possible de le rencontrer dans les lacs. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont propices.	donnée non disponible	CSP, CR Lanterne, cahiers d'habitats

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population, Habitat naturel de l'espèce	Etat de conservation	Origine des données
Amphibiens						
Triturus cristatus	Triton crêté	1166	1 station	Habitats : Mares, sources, fossés, bordure d'étangs, voir ornières. Un seul contact sur le site à Mersuay.	Défavorable	
Bombina variegata	Sonneur à ventre jaune	1193	5 stations	Espèce appréciant les milieux humides pionniers : eaux stagnantes peu profondes, ornières, fossés forestiers. Espèce rencontrée lors de la cartographie forestière.	Moyen	ONF, CRPF, GNFC
Mammifères						
Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe	1303	donnée non disponible	Espèce répertoriée en bordure de site et chassant en milieux forestiers (individus isolés).	donnée non disponible	DIREN, CPEPESC
Myotis emarginatus	Murin à oreilles échancrées	1321	donnée non disponible	Espèce répertoriée en bordure de site (thermes de Luxeuil-les-Bains) et chassant en milieux forestiers.	donnée non disponible	DIREN, CPEPESC
Myotis bechsteinii	Murin de Bechstein	1323	donnée non disponible	Présence potentielle, vu le caractère forestier du site.	donnée non disponible	DIREN, CPEPESC
Myotis myotis	Grand murin	1324	donnée non disponible	Espèce répertoriée en bordure de site (Meurcourt et dans le secteur de la Vôge) et chassant en milieux forestiers.	donnée non disponible	DIREN, CPEPESC
Végétaux						
Dicranum viride	Dicrane verte	1381	donnée non disponible	5 stations ont été rencontrées lors des prospections effectuées dans le cadre de la cartographie forestières Mousse mésophile, sciaphile, corticole des zones à humidité soutenue et permanente. Se développe surtout sur les essences à écorces lisses (hêtre). Possible en sapro lignicole (sur les souches).	donnée non disponible	CBFC, ONF, CRPF
Trichomanes speciosum	Trichomanès remarquable	1421	Quelques individus	Espèce de fougère hygrophile, se développant dans des milieux saturés en eau et sans lumière directe. Principalement sur matériaux de type quartzites, schistes, grés. Habitats ; grottes et puits essentiellement. Recensée sur la commune de Fougerolles.	Défavorable	DIREN, CBFC, ONF
Caldesia parnassifolia	Caldésie à feuilles de Parnassie	1832	Une seule population en bon état	Hydrophyte, (jusqu'à 1 m de profondeur) rencontré sur des étangs anciens proposant des zones abritées composées de mottes de laîches ou des roselières. Substrat vaseux à fond sableux (substrat plutôt basique). Plus ou moins tolérante à l'azote. (3150, ...) Espèce rencontrée lors des prospections effectuées pour la réalisation de la cartographie des milieux ouverts.	Favorable	Mosaïque environnement

- Carte n° 8 : Amphibiens patrimoniaux
- Carte n° 7 : Flore patrimoniale

tableau 8 : Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat naturel de l'espèce	Etat de conservation	Origine des données
Ixobrychus minutus	Blongios nain	A022	-	**Occasionnel** Habitats : Roselières inondées, bords des lacs et des étangs.	-	LPO, GNFC
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	A023	-	L'espèce vie près des lacs, des marécages, des marais et le long des cours d'eau lents.	-	LPO, GNFC
Ardea purpurea	Héron pourpré	A029	-	Espèce inféodée aux roselières des bords d'étangs et de lacs.	-	LPO, GNFC
Pernis apivorus	Bondrée apivore	A072	-	Espèce nichant en forêt mais il est possible de la rencontrer dans les zones peu occupées par l'homme (campagne, friche).	-	LPO, GNFC
Milvus migrans	Milan noir	A073	-	Cet oiseau niche sur des escarpements rocheux ou en forêts (riveraines) à proximité d'un plan d'eau ou d'une rivière où il peut se nourrir de poissons (charognard).	-	LPO, GNFC
Milvus milvus	Milan royal	A074	-	Son habitat est constitué de peuplements forestiers feuillus clairs situés à proximité de zones ouvertes (cultivées ou humides).	-	LPO, GNFC
Circus aeruginosus	Busard des roseaux	A081	-	**Migrateur** On le retrouve principalement dans les roselières mais aussi parfois dans les prairies bordant des zones humides.	Moyenne	LPO, GNFC
Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	A082	1 individu	**Migrateur hivernant** Il apprécie les landes semi-montagneuses et particulièrement si elles présentent des arbustes et des zones de cultures.	Moyenne	LPO, GNFC
Circus pygargus	Busard cendré	A084	Occasionnelle	**Migrateur rare** Cette espèce n'a pas d'habitat type, il est possible de la rencontrer dans les zones humides et dans les paysages découverts (prairies, champs de céréales).	Défavorable	LPO, GNFC
Botaurus stellaris	Butor étoilé	A021	-	**Migrateur hivernant** On rencontre souvent cette espèce à proximité des zones humides peu profonde avec des roselières étendues.	-	LPO, GNFC
Ciconia ciconia	Cigogne blanche	A031	Occasionnelle	Elle fréquente les zones ouvertes et dégagées de cultures et prairies mais aussi les vergers et les zones humides de bordure de lacs ou de grands cours d'eau.	-	LPO, GNFC
Bonasa bonasia	Gélinotte des	A104	-	Son habitat principal est composé de forêts présentant	-	LPO, GNFC

	bois			un peuplement mixte et un sous étage arbustif.		
Ardea alba	Grande aigrette	A027	Régulière	**Espèce hivernant sur le site** et se nourrissant dans les prairies à proximité des étangs et des rivières.	-	LPO, GNFC
Porzana porzana	Marouette ponctuée	A119	Aucun contact depuis plusieurs années	**Occasionnel** La Marouette ponctuée apprécie les zones humides, les prairies steppiques humides et les végétations denses des marais.	Défavorable	LPO, GNFC
Crex crex	Râle des genêts	A122	Effectif réduit	**Nicheur rare (Mersuay)** Cette espèce apprécie les prairies de fauche et de pâtures, les marécages et plus rarement les champs cultivés.	Défavorable	LPO, GNFC
Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	A229	-	On le rencontre au bord des eaux calmes et poissonneuses. Il apprécie les rives pourvues d'arbres (perchoir).	-	LPO, GNFC
Picus canus	Pic cendré	A234	21 chanteurs	**Nicheur répandu, population d'importance moyenne à forte pour le département** Cette espèce se rencontre principalement dans les grands massifs feuillus et plus particulièrement les hêtraies. Elle fréquente aussi les zones alluviales.	Moyenne	LPO, GNFC
Dryocopus martius	Pic noir	A236	Présent	Espèce sédentaire sur le site majoritairement forestière mais sans vraie préférence en ce qui concerne le peuplement (feuillus ou résineux).	Favorable	LPO, GNFC
Dendrocopos medius	Pic mar	A238	1400 à 2000 chanteurs densité 0,2 à 1,6 chanteurs à l'hectare	**Nicheur répandu et abondant** **Population à fort intérêt pour le site** Espèce qui apprécie les forêts feuillues et principalement les zones plantées de chênes, charmes et aulnes.	Favorable	LPO, GNFC
Ficedula albicollis	Gobemouche à collier	A321	29 – 35 chanteurs	**Nicheur rare, population importante du point de vue du département (seule population).** **Luxeuil-les-Bains, Citers, Esboz-Brest, Saint Sauveur** Espèce exclusivement forestière vivant dans les peuplements clairs de chênes.	Moyenne	LPO, GNFC
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	A338	-	On rencontre cette espèce dans les zones ouvertes plantées d'arbustes jusqu'à l'orée des bois.	Moyenne	LPO, GNFC

- Carte n° 9 : Avifaune patrimoniale

SYNTHESE DES TABLEAUX 6,7 ET 8,

En ce qui concerne les habitats, le site de la Lanterne possède une forte diversité ; 34 habitats d'intérêt communautaire sont recensés occupant plus de 50% de la superficie cartographiée. Cette forte proportion provient essentiellement des superficies forestières, sachant que 88 % de la surface inventoriée ou déduite lors de la cartographie sont en habitats d'intérêt communautaire (14 HIC). Cela est aussi lié au fait que les zones urbanisées ont été exclues du périmètre du site.

Habitats des milieux ouverts :

La Lanterne et le Breuchin s'écoulent sur des matériaux siliceux arrachés au massif vosgien et sont bordés d'une végétation originale, typique des lieux inondés plus ou moins acides. Des forêts riveraines (aulnaies et saulaies à saule blanc) forment des galeries installées sur les alluvions siliceuses. Dans les dépressions plus engorgées, elles sont remplacées par des bois marécageux acides (aulnaies marécageuses et saulaies à saule en oreillettes). Les zones plus dégagées présentent des mégaphorbiaies dans le cours supérieur. Sur l'ensemble du cours, on trouve des prairies alluviales et des tourbières. On y recense des espèces peu communes comme la Renoncule petite douve dans certaines dépressions de la basse vallée de la Lanterne ou la Petite Montie dans les trouées de la vallée du Breuchin.
A l'amont de Luxeuil-les-Bains, le Breuchin se divise en plusieurs bras dont l'intérêt écologique est très affirmé. Sur un même transect, on peut rencontrer un chenal très riche en habitats d'eau vive, des systèmes faiblement courants et frais en relation étroite avec la nappe et des petits ruisseaux peu sinueux et peu profonds, en milieu prairial.

Cartographie des milieux ouverts (Mosaïque Environnement) :

- Environ 8000 hectares cartographiés durant le printemps et l'été 2008,
- 19% en HIC (1512 ha),
- 22 HIC ouverts recensés :
  - 9 aquatiques
  - 10 prairiales
  - 3 tourbeux (dont 1 prioritaire)

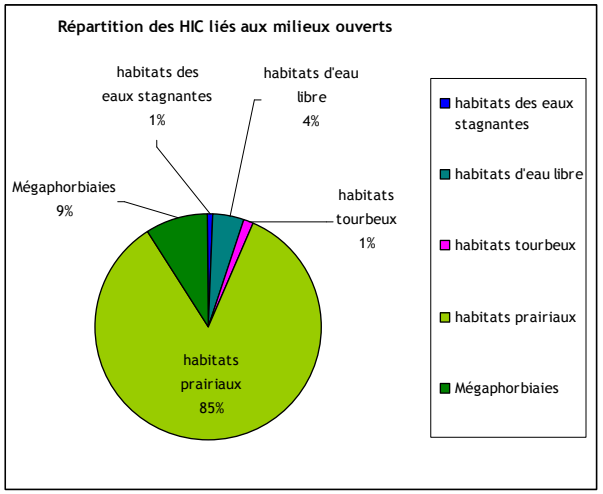

Habitats prairiaux :

Les habitats prairiaux sur le site sont dominés, du point de vue de la surface, par deux habitats ; les prairies fauchées mésohygrophiles (6510-4) qui occupent plus de 550 ha et les prairies fauchées eutrophiques (6510-5), variante plus riche, présentes sur 340 ha.
Concernant l'habitat d'intérêt communautaire 6510-4, assez répandu dans la région, son intérêt réside dans le maintien d'un cortège floristique très diversifié, assurant une alimentation variée aux petits invertébrés. Bien typé en général mais non continu dans sa répartition, son état de conservation est bon.
Pour ce qui est du 6510-5, La prairie de fauche à alchémille occupe en général des situations topographiques supérieures par rapport aux autres prairies humides, le plus souvent en situation sommitale et plane parfois sur versants plus ou moins marqués. Elles sont en général présentes sur le site en haute vallée de la Lanterne et sur les têtes de bassin versant des affluents (Breuchin, Semouse). Leur état de conservation est bon.
Ces habitats sont liés à la pratique de la fauche ; en situation de pâturage le cortège floristique change et ces habitats laissent place à d'autres de moindre intérêt. Il convient donc de favoriser les pratiques de fauche afin de pérenniser cet habitat.

Les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets (6430) apparaissent au profit de la déprise agricole de milieux présentés précédemment. Elles sont constituées par un très vaste ensemble de communautés correspondant à des végétations de hautes herbes de type mégaphorbiaies et de lisières forestières. Leur état de conservation sur le site est plutôt satisfaisant, une gestion conservatoire est donc à privilégier.

Habitats aquatiques :

12 habitats d'intérêt communautaire aquatiques sont répertoriés sur la Vallée de la Lanterne, 2 sont liés à des eaux courantes, 6 aux eaux stagnantes ou à faible courant et 4 aux milieux tourbeux.
Sur le site, concernant les habitats des eaux courantes, on rencontre principalement des rivières à renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques (3260-4). Il s'agit d'une végétation d'herbiers aquatiques étalés dans le sens du courant composées essentiellement de renoncule fluitante. Différentes variations du groupement sont observables sur le site en fonction de plusieurs paramètres tels que la vitesse du courant, nature du fond, profondeur du lit, …, avec notamment des faciès à Elodée du Canada, des faciès à Potamot perfolié et des faciès à Callitriche hamulata. Ce groupement végétal est bien développé dans le lit mineur des cours d'eau bien oxygénés (Lanterne, Semouse, Combeauté, Breuchin, etc.), rapides et bien ensoleillés, sur les radiers le plus souvent, aux étages collinéens et submontagnards. Son état de conservation est bon.

Pour ce qui est des eaux stagnantes deux habitats dominent sur le site ; les plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (3150-1) et les communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques de bas niveau topographique (3130-3) :

- Le premier est caractérisé par un cortège floristique de la communauté à Elodea canadensis. Il est localisé essentiellement sur la Lanterne en système d'eau stagnante et également courante à la faveur de certains secteurs où il accompagne surtout des callitriches (*Callitiche sp.*). L'Elodée du canada, anciennement qualifiée d'espèce exotique envahissante mais semblant aujourd'hui être intégrée dans les écosystèmes, peut avoir, dans certaines localités, un comportement envahissant. Les groupements à élodée s'enracinent surtout dans les fonds vaseux des bras secondaires ou bras morts des cours d'eau assez large (Lanterne surtout) dans des eaux plus ou moins chargées en nutriments (eaux eutrophes à mésoeutrophes).
- Le second se rencontre sur les vases exondées d'étangs mis en assec (généralement en situation topographique basse), où l'engorgement prolongé de la vase limite sa minéralisation. Suivant les secteurs et les étangs, les vases périphériques, peuvent être plus riches en éléments azotés, et sont alors colonisées par un groupement plus exubérant : le Bidention. Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire observé sur 3,5 ha. Ces superficies peuvent varier en fonction de la mise en assec des étangs et de la pluviométrie. L'intérêt floristique est également important car ces vases exondées oligo- à mésotrophes sont susceptibles d'abriter des espèces patrimoniales, telles que *Elatine hexandra* présente sur liste rouge de Franche-comté. L'état de conservation est généralement bon, mais peut parfois être réduit.

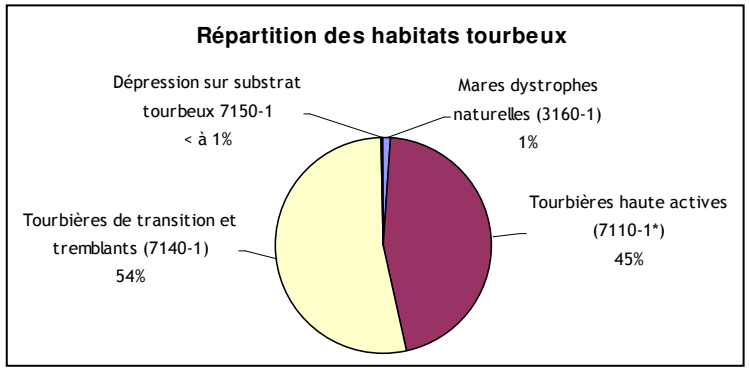

On rencontre aussi sur le site des milieux tourbeux, 4 habitats peuvent être regroupés dans cette appellation. 3 d'intérêt communautaire, les mares dystrophes naturelles (3160-1), les tourbières de transitions et tremblants (7140-1), les dépressions sur substrats tourbeux (7150-1) et un d'intérêt prioritaire, les végétations de tourbières hautes actives (7110-1*).
Ces milieux tourbeux sont particulièrement représentés par le 7140-1 et le 7110-1 qui occupent 99 % des 17 ha concernées.
Les tourbières de transitions et tremblants sont des groupements très dynamique qui participe au processus d'atterrissement des plans d'eau oligotrophes (étang à utriculaires et étang à characées) ou au comblement de dépressions humides au sein des tourbières. Il s'exprime le mieux en conditions acides et oligotrophes, où il peut évoluer jusqu'à l'édification des premières buttes à sphaignes de la tourbière limnogène (étangs le prévot, Grand étang sur citers). En conditions moins oligotrophes, il se comporte principalement de

manière pionnière en précédant le marais de transition à *Carex lasiocarpa*.
La végétation de tourbières hautes actives se présente sous la forme de buttes de quelques dizaines de centimètres de hauteur et d'une surface pouvant atteindre quelques dizaines de mètres carrés. Elle est en général couverte d'une végétation buissonnante basse. Les espèces caractéristiques les plus courantes de la flore vasculaire, tolérant les conditions d'extrême pauvreté minérale et de variation hydrique, sont Vaccinium oxycoccos et Eriophorum vaginatum ; Andromeda polifolia et Carex pauciflora sont, de leur côté, moins fréquentes. En ce qui concerne les bryophytes, les espèces indicatrices de tourbe sont, entre autres, Sphagnum magellanicum, Sphagnum capillifolium subsp. capillifolium et Sphagnum papillosum.

Habitats forestiers :

D'un point de vue forestier le hêtre et le chêne dominent sur le site même si les essences liées aux milieux humides sont bien représentées dans les vallées alluviales. Les plantations d'essences « non locales », principalement composées de résineux et de peupliers, sont très faibles et ne représentent que 10 % de la superficie forestière. Le nord-est du site se caractérise par une forte présence de hêtraie-chênaie sur les versants et d'une hêtraie acidiphile sur les roches les plus acides. En bas de versant, la pente s'adoucit et la présence de la nappe à proximité de la surface aboutit à l'expression d'une végétation plus hygrophile caractéristique de la frênaie-ormaie ou de l'aulnaie marécageuse.
Au sud-est du site la plaine de la Lanterne présente une microtopographie qui induit une alternance entre la hêtraie-chênaie et la chênaie pédonculée. Dans les dépressions et les queues d'étang il est possible de rencontrer des aulnaies marécageuses.
Enfin à l'ouest du site, dans les vallées de la Lanterne, de la Semouse, de la Combeauté et du Breuchin, les habitats sont majoritairement des frênaies-ormaies et des aulnaies-frênaies. Lorsque le lit majeur est assez large et que la pente se relève, on rencontre des chênaies pédonculées. Le long des cours d'eau et sur les sols graveleux, il est aussi possible de trouver des saulaies arborescentes.

Cartographie des milieux ouverts (Mosaïque Environnement) :

- Environ 8000 hectares inventoriés durant en 2007 et 2008,
- 91% en HIC (6708 ha),
- 14 HIC forestiers recensés :
  - 3 de hêtraie-chênaie continentale
  - 3 de chênaies pédonculées
  - 8 alluviales (tous prioritaires)

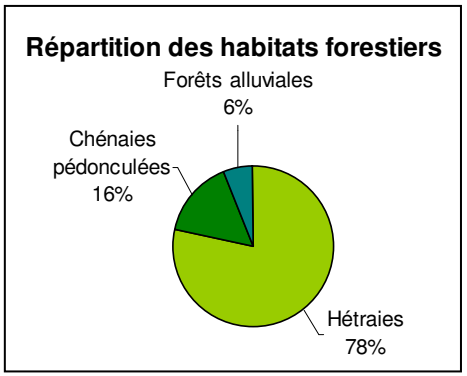

Le groupement d'habitat d'intérêt communautaire majoritaire sur le site est l'hêtraies-chênaie continentale, elle occupe 5260 ha. Mais les forêts qui représentent le plus fort enjeu sont les forêts alluviales. En effet ce groupement est exclusivement composé d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire, 8 en tout, principalement des forêts alluviales à Aulnes glutineux et Frênes communs (91E0). Ces habitats occupent le lit majeur des cours d'eau recouvert d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières. On les retrouve en situation de stations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine, ou en bordure de sources ou de suintements.

Concernant les espèces présentent sur le site de la Vallée de la Lanterne les données ne sont que partielles mais d'après les études déjà menées concernant les insectes, les amphibiens ou les oiseaux ainsi que les informations disponibles concernant les espèces végétales une forte potentialité écologique en ressort.

En effet, concernant les insectes trois espèces d'intérêt communautaire sont référencées, deux l'ont été récemment (Agrion de mercure et cuivré des marais) et une observée pour la dernière fois en 2003.

Pour ce qui est des espèces aquatiques (mollusques, crustacées et poissons) cinq sont présentes, principalement sur les cours d'eau amont du site, mais les populations ainsi que leur état de conservation sont mal connues. Concernant la moule perlière, sa présence est pressentie mais non vérifiée.

Les amphibiens sont représentés par deux espèces, le triton crêté dont une seule station est actuellement connue et le sonneur à ventre jaune dont au moins six stations sont rescensés.

Les chiroptères sont les seuls représentant des mammifères d'intérêt communautaire sur le site et les données actuellement disponibles sur le site sont quasi nulles. Toutes les espèces répertoriées dans le tableau fréquentent majoritairement des milieux ouverts et aux vues du caractère très forestier du site, de nombreuses espèces peuvent être envisagées comme :

- Murin de Daubenton,
- Murin d'Alcathoe,
- Murin à moustaches, Murin de Brandt,
- Murin de Natterer, Murin de Bechstein,
- Noctule de Leisler,
- Oreillard roux,
- Barbastelle d'Europe.

Au sujet des espèces végétales trois d'intérêt communautaire sont signalées sur le site :

- La dicrane verte, espèce encore mal connue du point de vue de sa répartition mais dont le potentiel sur le site est fort, au vu de la superficie de hêtraie, habitat préférentiel de l'espèce.
- Le Trichomanès remarquable, connu sur une seule station dans le site, se trouve dans un état de conservation plutôt défavorable. Des efforts dans la gestion devront être faits afin de préserver l'espèce.
- La station de Caldésie à feuille de Parnassie présente sur la Vallée de la Lanterne est actuellement la seule recensée dans la région et son état de conservation est plutôt favorable. Il faudra donc s'efforcer de maintenir la population dans cet état.

Enfin pour les oiseaux du site 21 espèces d'intérêt communautaire sont recensées mais beaucoup sont males connues du point de vue de leur répartition dans l'aire du site. Certaines ne sont qu'occasionnelles et d'autres n'ont pas été contactées sur le site depuis quelques années. Un manque d'information se fait sentir.
Malgré ces lacunes certaines espèces sont bien connues et se révèlent être importantes pour toute la région. C'est le cas des espèces forestières et plus particulièrement du Gobemouche à collier dont la seule population du département est répertoriée dans le site de la Lanterne. Les forêts éparses de chênes sont l'habitat préférentiel de cette espèce mais on la retrouve aussi dans les coupes de régénération forestières (habitat de substitution). Il faudra, dans le cadre des mesures de gestions, s'attacher à conserver son habitat et adapter la gestion forestière en cas de présence avérée.